COUPON-RÉPONSE

Coup de pouce

Je vous adresse ________ $ à titre d'abonnement de soutien à La LIBERTÉ, mon journal.

NOM: ________

ADRESSE: ________

S.V.P. faire votre chèque au nom du "Coup de pouce". Les donateurs de 20 $ et plus recevront un reçu pour les impôts.

Envoyez au "Coup de pouce", La LIBERTÉ, C.P. 190 Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

L'événement de la semaine!

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 36 Saint-Boniface, vendredi 17 décembre 1982

La 5e Guignolée chez les Beaudry à Saint-Boniface

Les chanteurs passeront chez vous

Pour Georges et Florence Beaudry, la guignolée a commencé il y a cinq ans lorsqu'ils ont décidé d'inviter leurs amis à chanter dehors dans le temps des fêtes. Cela s'est bien passé.

Si bien que cette année, les amis des Beaudry vont devoir se rencontrer dans une plus grande salle, le Foyer du CCFM, pour accommoder autant les enfants que les parents, dont un certain nombre sont musiciens, bien entendu.

La nouveauté dans cette vieille tradition, cette année, pour la gang qui se réunira le samedi 18 durant la journée et la soirée, c'est de recueillir des dons aux portes, ce qui ne s'est pas fait lors des quatre premières guignolées.

On rammassera donc de l'argent, des vêtements et de la nourriture pour la Paroisse de la Cathédrale qui se chargera par la suite de la distribution dans les familles et les organismes nécessiteux.



Georges, Michelle, Philippe et Florence Beaudry.

Mais il faut dire que, comme pour les années passées, c'est le plaisir de la chose qui fait son intérêt. L'an dernier, même si la guignolée s'est déroulée dans une espèce de tempête de neige, personne parmi les cinquante présents n'a trouvé pénibles les quelques heures passées dehors à chanter dans les rues. Comme pour l'année dernière, Georges Beaudry a demandé à Marc Brémaud d'emmener ses chevaux visiter Saint-Boniface.

Le trajet en page 4

La guignolée chez Beaudry a été précédée par d'autres mouvements du genre à Saint-Boniface: au début des années soixante, a rappelé Georges, l'organisation de la JOC faisaient une guignolée. Plus tard, les universitaires du Collège sillonaient les rues du vieux Saint-Boniface en chantant en groupes avant de se rendre au Collège pour une soirée sociale.

Il y a donc un cachet spécial à la fête. Les gens se joignent au groupe spontanément, a fait savoir M. Beaudry. Comme par exemple, les personnes impliquées dans les groupes et associations francophones. Le Centre culturel franco-manitobain a gracieusement offert des locaux pour l'occasion. Mais Georges et Florence ne cherchent pas particulièrement à ce que "ça devient plus gros!"

Jean-Pierre DUBÉ

Au sommaire

Attention, lecteurs et annonceurs

Comme c'est l'habitude au journal, les bureaux de La LIBERTÉ seront fermés durant le temps des Fêtes, soit du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Il n'y aura donc pas de journal le 31 décembre. Le premier numéro de l'an sera publié le 6 janvier.

- La Ligue de hockey Hanover-Taché, dans le Sud-est, a pris son élan et La LIBERTÉ vous tiendra au courant des résultats à partir de cette semaine.

- La nouvelle patinoire du Centre récréatif Notre-Dame à Saint-Boniface a publié l'horaire du patinage public.



Le concert à Saint-Joseph

On a chanté Noël, le 13 décembre à Saint-Joseph. Pour tous les détails, voir l'article de notre correspondante Marie Sarrasin.

OPINION

Bon réveillon! Bon appétit!

Noël approche et déjà nous commençons à engraisser nos congélateurs pendant la période de jeûne qu'est l'Avent pour pouvoir goûter avec encore plus de plaisir les tendres viandes du temps des fêtes, la dinde farcie, le jambon à la moutarde, la tourtière canadienne et le ragoût de pattes...

On se trouve tellement méritants d'avoir été choisis par le petit Jésus pour venir au monde dans un pays riche, qu'il ne nous passe même par la tête d'envoyer un petit coin de cretons ou de tête à fromage ou encore de farce à quelqu'un qui, loin, très loin, mourra de faim durant le temps des fêtes.

Mais refusant de nous laisser prendre dans ce jeu de mauvaise conscience, nous disons: "Qu'ils crèvent! Qu'on me foutte la paix au moins durant le temps des fêtes!"

Et c'est vrai qu'ils crèveront! En 1979, les peuples du tiers-monde ont exporté pour une valeur de 54 milliards de $ de produits alimentaires, alors qu'ils n'en ont importé que 31 milliards (1). Ils ont fourni aux plus fortunés de la planète le café, le chocolat, les fruits, et les légumes pour une consommation de luxe. Ils ont fourni en 1978, pour l'élevage de nos veaux gras, nos cochons et nos poulets, 43 pour cent des céréales disponibles dans le monde.

Au Chili, par exemple, 20 pour cent des dix millions d'habitants sont sous-alimentés. Pourtant, en 1980, ce pays a exporté 500 000 tonnes de farine de poisson pour nourrir le bétail des pays riches. Un don quotidien de 100 grammes de protéines animales par chilien, de quoi nourrir toute la population.

Les multinationales qui "arrangent" ces développements au nom du "progrès" ne permettent pas toujours aux producteurs de toucher à leur récolte.

Les pays du Sud sont donc, veut, veut pas, les pères nourriciers de la planète. Les animaux domestiques des pays du Nord ont un meilleur pouvoir d'achat: de 1960 et 1980, la consommation de céréales par le bétail en Europe de l'Ouest passait de 33 à 80 millions de tonnes. Par ailleurs, selon l'UNICEF, le nombre des sous-alimentés passait de 400 à 450 millions de 1970 à 1980.

C'est pourquoi, à Noël, lorsque nous aurons trois viandes différentes proposées à nos palais à chaque repas, il faudra penser à remercier du fond du coeur ces quelque 450 millions de personnes pour leurs sacrifices au profit de nos animaux.

Et une petite prière pour M. Reagan et les multinationales américaines pour que le système ne change pas de sitôt.

Dire qu'il y en a qui croient qu'il n'y a pas de Père Noël!

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les statistiques présentés dans cette OPINION sont tirées d'un article de Charles Condamines, "Les terres du tiers-monde pour nourrir les pays industrialisés", Le Monde diplomatique, novembre 1982.

Lettres à LA LIBERTÉ

Que la SFM se dissocie formellement de La LIBERTÉ

M. le rédacteur,

Dans son édition du 26 novembre 1982, La LIBERTÉ, journal de la communauté franco-manitobaine, publiait une caricature dépeignant le Dr Henry Morgentaler comme un boucher juif aux oreilles pointues, dans un entourage ressemblant à un camp d'extermination. La caricature portait le titre "Une odeur d'Auschwitz dans l'air". Derrière le "boucher" se trouvaient quatre poubelles remplies de foetus.

Cette caricature, au départ de très mauvais goût, s'est avérée particulièrement choquante à la communauté juive de Winnipeg, pour deux raisons. D'abord, les traits utilisés pour dépeindre le Dr Morgentaler correspondaient exactement à ceux qu'employaient les caricaturistes allemands durant les années 30 et 40 pour dépeindre les juifs, ainsi que par certains propagandistes soviétiques antisémites.

Deuxièmement, le lien entre l'avortement et l'holocauste que tente d'établir le caricaturiste est particulièrement odieux à la communauté juive, pour des raisons évidentes. Comme l'a dit le Winnipeg Jewish Community Council le 2 décembre, "l'Holocauste était unique dans ses objectifs, à savoir, l'extermination d'un peuple par la haine pure; dans sa méthodologie, à savoir la déshumanisation et la tentative systématique et bureaucratisée d'exterminer un peuple tout entier; et dans ses résultats, l'assassinat de six millions de juifs".

Le rédacteur de La LIBERTÉ, dans une entrevue rapportée dans le Winnipeg Free Press du 2 décembre, a assumé pleine responsabilité pour la publication de cette caricature, comme il se devait. Par contre, sa tentative de décrire la caricature comme quoi elle ne faisait "aucune affirmation particulière" sur l'avortement, et qu'elle pouvait être interprétée de n'importe quelle façon, indique sa profonde ignorance de l'effet qu'a eu la publication de cette caricature sur la communauté juive, surtout à cause de l'événement traumatisant que fut l'holocauste, et son ignorance également des éléments mêmes qui rendaient la caricature antisémitique.

Quelles que soient les raisons qui aient motivé la publication de cette caricature odieuse, il est important que La LIBERTÉ s'en excuse formellement auprès de la communauté juive.

Ce serait sans doute également fortement apprécié par la communauté juive du Manitoba que la Société franco-manitobaine, en tant que propriétaire du journal, se dissocie formellement et publiquement de La LIBERTÉ dans toute cette affaire, et qu'elle indique clairement que la communauté franco-manitobaine abhorre l'antisémitisme dans toutes ses formes, et qu'elle fera tout en son pouvoir pour le combattre, où qu'il se trouve.

Nous croyons que ces démarches sont nécessaires pour que les excellentes relations qui existent depuis des décennies entre les communautés juive et franco-manitobaine ne soient pas menacées, et que la communauté juive de Winnipeg soit rassurée que l'antisémitisme n'existe à peu près pas à l'intérieur de la communauté franco-manitobaine.

Jean-Marc Fontan
Raymond Hébert
François Lafortune
Gilles Lortie
Denis Roch

Professeurs,
Collège universitaire de Saint-Boniface
le 6 décembre 1982

cc/ Winnipeg Free Press
Winnipeg Sun
Toronto Globe and Mail
Société franco-manitobaine
Winnipeg Jewish Community Council

(copie signée ci-jointe)



Un échange déplorable

Le rédacteur en chef,
La LIBERTÉ,

On a attiré notre attention sur une caricature qui a paru dans La LIBERTÉ du 26 novembre 1982. Cette caricature rappelle sans équivoque les dessins antisémites qui paraissent dans les publications que diffusait Herr Goebbels, le chef de la propagande du régime hitlérien dans l'Allemagne nazie. Elle est tout à fait déplacée dans une publication canadienne, de quelque langue qu'elle soit, qui croit au régime démocratique canadien.

La peinture qu'on a faite du Dr Morgentaler (nez crochu, oreilles pointues, et surtout, la tête portant un bonnet) ne peut être interprétée que comme antisémite. La photo du Dr Morgentaler a paru fréquemment dans la presse, mais jamais, à notre connaissance, l'a-t-on vu affublé de quelque coiffure que ce soit, encore moins d'une coiffure à évocation religieuse.

Les paroles du rédacteur en chef de La LIBERTÉ, M. Dubé, ont été citées au téléjournal de Radio-Canada l'autre soir et il aurait déclaré que le journal n'est pas nécessairement d'accord avec toutes les caricatures qu'il publie, et que dans le cas présent, il n'avait aucune intention de produire une caricature antisémite. Nous regrettons de dire que M. Dubé a besoin d'apprendre ce qui constitue une déclaration raciste et antisémite, et qu'une caricature est bien l'expression de la pensée d'un journal.

Nous ne voulons pas exprimer d'opinion sur la question de l'avortement que le Dr Morgentaler a soulevée parmi nous récemment. Nous soulignons, toutefois, que dans une lettre ouverte publiée sur la même page de La LIBERTÉ, l'Archevêque Antoine faisait appel aux lecteurs du journal pour leur demander de s'opposer aux plans du Dr Morgentaler et d'écrire des lettres au premier ministre Pawley pour lui faire part de leur opposition. L'Archevêque précisait que ces lettres devaient être "respectueuses mais fermes". La caricature en question n'a certainement pas la qualité "respectueuse" demandée par l'archevêque. Au contraire, elle est extrêmement irrespectueuse envers le souvenir de toutes les personnes qui ont péri dans les camps de concentration nazis à Auschwitz. Irrespectueuse aussi en ce sens qu'elle figure le stéréotype de Juif, qui remonte à l'âge de l'ignorance des siècles passés.

Nous savons que, dans l'organisation que nous représentons, The Manitoba Association for Rights and Liberties, l'opinion de nos membres est partagée sur la question de l'avortement. Nous croyons, toutefois, qu'ils seraient unanimes pour condamner avec nous cette caricature raciste.

En fait, ce n'est qu'après qu'on lui eût montré la caricature que le Dr Morgentaler s'est mis à appeler "descendants de Hitler" les activistes de la lutte contre l'avortement. Par la suite, Joe Borowski a tenu la même sorte de propos au sujet du Dr Morgentaler (Winnipeg Sun, le 1er décembre 1982). Il semble, donc, que la caricature ait provoqué cet échange déplorable d'épithètes injurieuses.

Dr Ralph James — Président
Abraham J. Arnold — Directeur exécutif

Manitoba Association for Rights and Liberties
le 2 décembre 1982
Winnipeg, Manitoba

Je refuse l'imposition de l'étude du français

Je félicite les lecteurs de La LIBERTÉ de leur patience. Voilà bien des années déjà que nous lisons, avec une régularité monotone, l'histoire ennuyeuse des conseils que le docteur André de Leyssac ne craint jamais offrir, non seulement à ceux qui veulent le lire, mais aussi à ceux (tels M. Max Yalden) dont l'office impose au moins la semblance d'une oreille attentive.

Il serait peut-être injuste que de traiter les plaintes hargneuses du docteur de Leyssac comme des fulgurations obsessives d'un esprit borné, car l'état actuel et futur de la langue française au Manitoba est une question sérieuse, qui mérite notre attention, mais une attention pondérée, réfléchie, et, intelligente.

Le président de la SEFHQ a cité un article que j'ai fait paraître dans le Winnipeg Free Press, sans pourtant se donner la peine de comprendre ce que j'y disais. Comme l'indique le titre de cet article ("The Study of French Must Be Encouraged"), j'essayais d'indiquer les raisons pour lesquelles l'étude de la langue française à l'université devrait rester facultative.

En me prêtant des pensées que je n'ai jamais eues ni exprimées, le docteur de Leyssac conclut avec autant de panache que de fausseté, que je souhaite, avec mes collègues universitaires, la suppression du français dans les universités. Les faits, ainsi que le témoignage des personnes qui me connaissent, le contredisent. Les inscriptions en cours de français "crédités" à la seule Université de Winnipeg sont aujourd'hui 227% plus nombreuses qu'elles n'étaient il y a dix ans.

Malgré ce que dit de moi le docteur de Leyssac, je travaille depuis 20 ans à inspirer chez mes étudiants l'estime, non, l'amour, de la langue française que j'ai reçu de mes anciens professeurs. Je fais tout mon possible pour que ces étudiants se présentent de plus en plus nombreux, à cette exception près: je refuse de promouvoir l'imposition de l'étude du français, de le rendre obligatoire. Cela, André de Leyssac ne me le pardonnera jamais.

Il existe, je l'avoue, des arguments valables pour une telle imposition. Il existe aussi de fort bonnes raisons pour préférer un système facultatif, où l'étudiant choisit librement ses matières. Mon expérience, mon jugement, mon tempérament méme, font que je trouve les raisons pour le choix plus convaincantes que les arguments pour la coercition.

Il me semble que les Franco-Manitobains ont une assez longue expérience néfaste de l'imposition d'une langue obligatoire - en ce cas, l'anglais. Hors des raisons de vengeance, rien ne m'indique que la suppression d'un choix pour l'anglophone ait plus de mérite que celle du choix pour un francophone.

Qu'on ne se trompe pas. Il n'est nullement question, comme le prétend André de Leyssac, de la répression du français dans les universités. Il s'agit plutôt de la conservation ou de la répression d'un choix. Je persiste à croire que la liberté de choisir ce qu'on apprendra est aussi fondamentale à une société démocratique que la liberté de pensée ou de religion.

Qu'on veuille le croire, ou non, je suis convaincu du mérite d'étudier le français à l'université; j'aimerais voir le jour où tous les étudiants choisiront de l'apprendre; j'essayerai sans cesse de leur persuader des avantages dont ils bénéficieront, mais je ne peux pas, en bonne conscience, imposer mes valeurs à autrui.

Que les lecteurs de La LIBERTÉ me pardonnent d'avoir fourni au docteur de Leyssac (qui répondra certainement à cette lettre), encore une occasion de les fatiguer par la récitation des exploits de la SEFHQ ou de ses arguments autoritaires. Si je ne me suis pas tu, c'est parce que je me croyais obligé d'apporter une correction nécessaire aux déformations de ma pensée qu'a fait paraître le président de la SEFHQ.

Brian Bendor-Samuel
Winnipeg, Mantioba
le 7 décembre 1982

Qu'entendez-vous par "étranger"?

Monsieur le rédacteur,

Je proteste vivement contre la vulgarité de l'illustration publiée dans votre journal, le 26 novembre 1982.

Un tel racisme me bouleverse sans parler des stéréotypes qui y pullulent. Je croyais que l'esprit humain avait fait des progrès depuis l'affaire Dreyfus; je dois malheureusement constater que l'ignorance sévit toujours dans des parties reculées de pays dits civilisés.

Une telle caricature n'illustre pour moi qu'un antisémitisme ignominieux et scandaleux. De quel droit, monsieur "l'artiste", vous permettez-vous de porter de tels jugements racistes? Votre illustration relève d'un honteux xénophobisme.

D'autre part, dans sa lettre, Monseigneur Hacault parle "d'un médecin étranger"... Est-ce le fait que le docteur Morgentaler soit allemand? juif? Vos propos, M. l'archevêque, demandent à être clarifiés. Qu'entendez-vous par "étranger"?

Mme Hessler
Winnipeg, Manitoba
le 5 décembre 1982

Enseignons une sexualité responsable

M. Laurent Desjardins
Ministre de la Santé,

Dernièrement on semble discuter de l'avortement partout! On entend parler de la clinique d'avortement que le Dr Morgentaler installera ici à Winnipeg. L'Archevêque Antoine Hacault encourage tout le monde d'exercer une pression sur le procureur général Roland Penner. Pro-Vie lutte continuellement contre l'avortement, croyant que cela est un "meurtre".

Je me demande où sont tous ces gens lorsqu'une fille adolescente, une fille non-mariée, une femme pauvre, enfante et élève un enfant? Où sont tous ces charitables et généreux chrétiens? Où sont-ils lorsqu'on essaie d'implanter l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires? Ils sont vifs à condamner toutes ces pauvres innocentes femmes qui avortent leur foetus, en les accusant de meurtrières. Mais comment proposent-ils, eux, d'aider et supporter les mères enceintes?

C'est bien beau dire que l'avortement est un meurtre, mais où sont les suggestions qui pourraient empêcher des grossesses non-désirées? On dit à une femme que c'est son "devoir" de donner naissance à ce bébé, mais où est son aide financière, son support? Où sont les gens lorsqu'une jeune mère non-mariée accouche d'un enfant, toute seule, sans amour? On dit qu'on lui donne de l'argent par l'intermédiaire du "bien-être social"! Ha! C'est la pauvreté par excellence!

On l'accuse de ne pas avoir été assez fine de prendre ses précautions, mais où est son éducation sexuelle? Où est le père du bébé? L'a-t-elle eu par elle-même cet enfant? Quand allons-nous enlever les programmes à la télévision qui déforment la réalité de la sexualité? On n'aide pas cette victime, plutôt on la laisse seule à détériorer dans son petit coin, un bébé dans les bras.

Ou bien, on lui dit: "Donne ton bébé pour adoption". Oui, c'est facile pour eux de prêcher cela... car eux, ils retournent à leur beau foyer, entourés de leur beaux enfants... Comment se sentiraient-ils eux, si on les dépouillait de leurs enfants pour des problèmes financiers, ou pour d'autres raisons?...

Le coeur de cette mère qui donne son enfant à quelqu'un d'autre restera éternellement déchiré, et tout au long de sa vie elle songera à son enfant qu'on ne lui a pas encouragée de garder, car elle n'avait pas les moyens... Si elle garde son enfant, elle en souffre. Si elle donne son enfant en adoption, elle en souffre. Si elle avorte son enfant, elle en souffre. Quelle chance a-t-elle dans ce monde? Quel support lui donne-t-on?

Respectons les femmes! Aimons, encourageons, et supportons les femmes! C'est notre devoir. Ce sont elles qui donnent la vie. Aidons-les à jouir de leur grossesse, qui que ce soit, et non les rendre honteuses! Donnons-leur des moyens financiers qui ont un peu plus de bons sens pour qu'elles puissent élever leurs enfants dans un foyer qui resplendit d'amour. Offrons-leur des méthodes anti-conceptionnelles, ainsi qu'aux hommes. Enseignons une sexualité responsable et intime. Et là, les femmes ne sentiront plus le besoin d'avorter un être qui aurait pu exister.

Renée M. Legal
Saint-Boniface
le 1er décembre 1982

cc/ La Liberté
Le Réveil



DE LA LÉGEND DE SAINT-NICOLAS À LA MONSTRUOSITÉ DE CLAUSE

"Une masse qu'on pouvait jeter"

M. le rédacteur,

J'ai écouté l'entrevue avec le docteur Morgentaler dans le cadre de l'émission Télé-Point vendredi dernier. J'ai trouvé que ses arguments avaient beaucoup de suite et de logique.

Je suis fils de fermier et sa conversation au sujet de l'avortement m'a rappellé les conversations qu'ont les fermiers au sujet de leur bétail, c'est-à-dire que les façons de prendre les décisions se ressemblent beaucoup: l'aspect pratique, l'aspect économique, l'aspect d'immédiat.

La décision d'avorter un foetus, par exemple, ne semble pas comporter plus pour M. Morgentaler que pour un fermier de faire vêler une vache à deux ans ou à trois ans. Il me semble qu'une femme et son foetus se méritent d'être pris plus au sérieux que cela, même si on devait finalement opter pour un avortement.

M. Morgentaler dit que c'est l'Église catholique qui mêle les cartes parce qu'elle fonde sa position sur une fausse prémisse, soit qu'il y a vie humaine dès la conception. Il se réjouit du fait que de plus en plus de catholiques n'adhèrent plus à son enseignement.

Il a peut-être raison. Je ne connais pas ses sources. Mais je veux lui dire que je suis père de famille et que je n'ai pas besoin de l'Église catholique ni de personne pour me dire que mes filles, je ne peux pas croire ni accepter qu'elles n'ont déjà été qu'une masse de "quelque chose" qu'on pouvait jeter à la poubelle.

Finalement, je veux dire que je trouve dangereuse la logique du docteur Morgentaler qui dit que le foetus est la propriété de la mère parce qu'il se situe en elle et qu'à cause de cette "propriété" elle a droit d'en disposer comme bon lui semble.

Nous sommes tous, à un moment où l'autre, la "propriété" d'un autre, d'une société, d'un gouvernement. Il est à espérer que nous trouverons plus d'égard et de compassion chez nos "propriétaires" que n'en manifeste M. Morgentaler envers les foetus et les femmes qu'il avorte.

Rino Ouellet
La Broquerie
le 6 décembre

INTERROGATION

Sa présence nous émerveille

Elle l'attendait depuis longtemps son fils, son plus jeune. Depuis qu'il était parti faire le tour de l'Europe sur le pouce. Depuis un bon dix-huit mois. Et arrivait sous peu...

Il l'attendait depuis longtemps son ami. Depuis qu'il était parti travailler à l'autre bout du pays. Ils en avaient échangé des lettres. Mais ça ne se compare pas à un face à face. Et il arrivait sous peu...

Ils l'attendaient depuis longtemps cet enfant. Depuis que le médecin leur avait dit qu'ils ne pouvaient pas avoir d'enfants. Les nombreuses démarches, les formulaires sans fin, l'adoption. Et il arrivait sous peu...

Il arrive... le voici... le fils, l'ami, le fiancé, l'enfant!

Un regard, un sourire, les bras tendus...

Mais les mots ne viennent pas... Tous ces beaux discours préparés dans les longues heures d'attentes, toutes ces belles paroles chaleureuses qui diraient tout ce que ressent le coeur, tout ce scénario préparé avec tant de soin afin d'exprimer pour le mieux ce que vivait le coeur... Non, plus rien ne marche.

Silence... les mots restent collés dans la gorge!

Silence... les mots se sont envolés avec les premiers balbutiements!

Silence... on se regarde, un brin gêné, ne sachant trop que dire, que faire!

Silence... quelques minutes qui s'étirent en éternité!

Silence... les yeux dévorent, le coeur cherche, les oreilles se tendent!

Silence... l'émerveillement!

Est-ce possible que tu sois là devant moi... toi, mon fils; toi, l'ami; toi, mon bien-aimé; toi, mon, notre enfant!

Émerveillement!

Mais oui, il est là. Et c'est bien lui!

Et la maman dévore son fils des yeux. Elle s'inquiète pour savoir s'il a assez mangé pendant son voyage, s'il n'est pas trop fatigué, s'il veut partager une bonne tarte aux pommes, s'il veut se retirer dans sa chambre, toute rajeunie pour l'occasion.

Et il tend la main vers son ami. Il s'arrêtent prendre un café. La conversation s'engage. Ils se disent, se racontent, se révèlent... comme dans le temps, des éclats de rire, une bonne tape dans le dos!

Et elle le prend dans ses bras son bien-aimé. Les mots "je te pardonne" se fondent dans un tendre baiser. Ils se regardent, les larmes dans les yeux. La joie fait sauter le coeur. Et ils se demandent: "Pourquoi s'être chicané comme çà?"

Elle le prend dans ses bras ce bébé si attendu. Elle le serre contre son coeur. Ils se le passent, l'un à l'autre. Oh, les yeux, les mains, les petits pieds. Il est à nous, cet enfant! Vraiment à nous! Quelle joie! Quel heureux moment!

Sa présence émerveille...

La présence du fils perdu, de l'ami retrouvé, du fiancé pardonné, de l'enfant adopté...

Sa présence émerveille...

Comme Elizabeth avec Marie... comme Marie avec Elizabeth...

Les deux enfants se rencontrent, les deux enfants se parlent, les deux enfants se tendent les mains...

Et les deux mamans éclatent de joie!

Oui, béni soit Celui-qui-vient! Sa présence nous émerveille... aujourd'hui!

Claude BLANCHETTE, ptre

Un nouvel employé au 100 Nons

L'organisme responsable de la diffusion de la chanson française au Manitoba, Les 100 Nons, a fait savoir que M. Rémi Perreau a été embauché à titre de coordonnateur à temps partiel des spectacles et des relations avec les étudiants des écoles secondaires.

Rémi Perreau est originaire de France; il est auteur-compositeur-interprète, donc très familier avec l'organisation artistique. Le nouveau coordonnateur est entré en fonction au début décembre.



Rémi Perreau

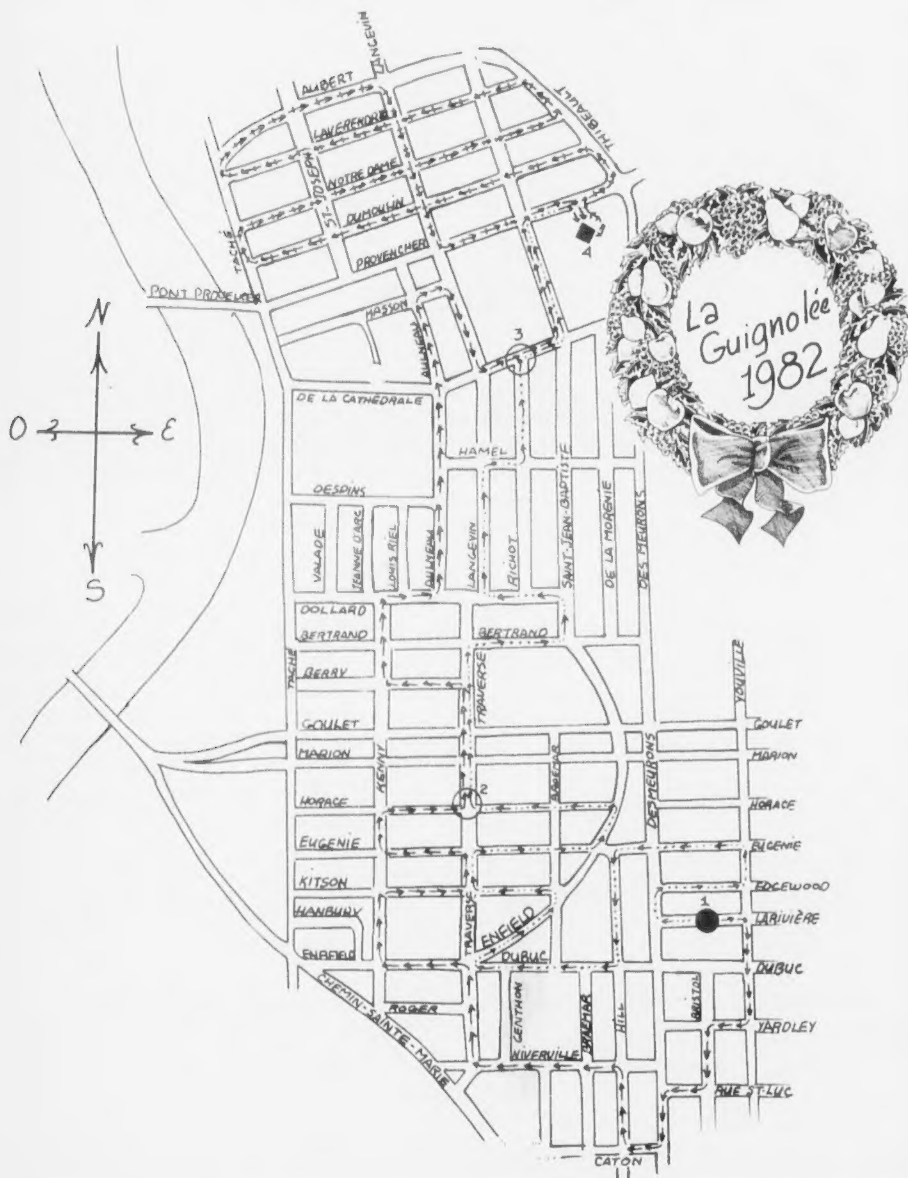
Pour les barbus

Le Festival du Voyageur a lancé le 11e Concours annuel des barbus qui se déroulera le 17 février au Rendez-Vous.

Il y a trois catégories au concours cette année: 1 - barbe style "voyageur", 2 - barbe du festival, 3 - moustache.

Les concurrents à la 2e catégorie devaient se présenter à l'inscription, rasés, mardi 14 décembre. Toutes les formules d'inscription doivent être remises au bureau du Festival avant le vendredi 11 février.

Le trajet de la guignolée du samedi 18 décembre à Saint-Boniface



Division scolaire homogène, coupure de budget

La FPCP ne manque pas de pain sur la planche

Une trentaine de présidents de comités de parents viennent récemment de participer à une réunion de consultation et d'information de la Fédération provinciale des comités de parents, qui compte 35 comités membres. L'ordre du jour était chargé...

Ce qui a été largement discuté et exposé, c'est la question prioritaire pour la FPCP à l'heure actuelle: les structures éducatives pour l'éducation française. En clair: une commission scolaire française, proposée lors de la réunion par Fernand Marion. Une solution dont on parle de plus en plus ouvertement depuis deux ans.

Mais Pierre Laurencelle, le directeur général de la Fédération, a concédé qu'il y avait "un travail de conviction à faire" auprès de certains parents qui estiment que la commission scolaire homogène serait "difficile à obtenir".

Un travail capital, puisque la FPCP attend des présidents de comités de parents qu'ils véhiculent l'idée auprès de leur comité, dont les membres pourront ensuite informer la clientèle scolaire de leur communauté.

Il faut bien dire aussi que les convaincus du projet de commission scolaire homogène s'engagent surtout au niveau du principe. Les chefs de file de l'éducation française espèrent qu'une recherche conduite par la firme CERECO donnera tous les outils nécessaires pour établir un plan d'action chargé de répondre efficacement l'idée d'une commission scolaire française. Pierre Laurencelle prévoit déjà organiser des rencontres régionales.

Par ailleurs, la réunion des présidents de comités de parents a permis aux responsables de la Fédération de présenter la programmation de l'année. Une programmation qui a subi des coupures. L'explication est très simple: pour 1981/82, la FPCP avait obtenu 117 mille $ du fédéral et 96 mille $ pour l'année 82/83.

Si bien qu'aujourd'hui, la Fédération fonctionne avec un personnel coupé au strict minimum. Pierre Laurencelle est directeur général et Denise Roy son adjoint à demi-temps et sa secrétaire durant l'autre moitié du temps.

La coupure au niveau du secrétariat à des conséquences. "Nous avons dû couper des services techniques, explique le directeur général. Comme par exemple faire de la dactylo pour les comités ou de la mise en page de journaux de comités".

Autre conséquence de la baisse de 20 mille $ de subvention du Secrétariat d'État: l'octroi pour les projets spéciaux que donne la FPCP aux comités qui présentent un projet spécial n'est plus que de 200$. Au lieu de 300$ l'année dernière.

Quel genre de projet? "Un journal, un voyage-échange, par exemple, répond Pierre Laurencelle. Ça marche très bien. En tout cas ces dernières années." La date limite pour la présentation d'un projet spécial est le 31 décembre. Le directeur général admet que, pour l'instant, il n'y a pas eu "beaucoup de demandes" du journal "Entreparenthèses", dont les deux prochains numéros sortiront en février et en juin. "Le journal semble être apprécié énormément" estime Pierre Laurencelle, qui encourage les comités de parents locaux à augmenter leur participation. Le nombre de ces contributions représente 30 pour cent du contenu. Il voudrait que les articles locaux couvrent 50 pour cent des pages du journal.

Dans un autre domaine, le comité d'animation de la FPCP étudie la possibilité d'un Bal des trappeurs à l'occasion du Festival du Voyageur. Mais sa création reste incertaine.



Pierre Laurencelle, directeur général de la FPCP. Il faut augmenter le contenu local d'Entreparenthèses.

Ce qui est certain, c'est que l'assemblée annuelle sera, une nouvelle fois, couplée avec un colloque. La réunion se déroulera les 4 et 5 mars à Portage-la-Prairie. Après consultation sur le choix des ateliers, il est déjà acquis que l'on traitera des enfants face aux ordinateurs. Un autre atelier sera consacré au rôle et aux responsabilités d'un comité de parents. Un sujet repris tous les ans. Parce qu'il y a toujours de nouvelles personnes qui s'engagent.

Bernard BOCQUEL



Une fête pour Léo Rémillard

Environ 300 personnes ont assisté jeudi 9 décembre au Rendez-Vous à "Bye Bye 82", une fête en l'honneur de Léo Rémillard, Directeur des services français à Radio-Canada depuis 10 ans, qui prendra sa retraite dans quelques semaines.

On le reconnaîtra dans la photo en train de donner sa version d'une vie bien remplie dans les domaines du théâtre et des communications.

Cours d'informatique au CUSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface fait savoir qu'un demi-cours en Micro-informatique, pour enseignants et autres personnes intéressées, offert à Sainte-Rose-de-Lac en novembre 1982, a connu un bon succès et que le Collège tentera maintenant l'expérience à Saint-Boniface au 2e semestre.

Deux sections de ce cours seront offertes:

1. Au CUSB sur équipement Pet de Commodore durant 7 samedis, à partir du 16 janvier jusqu'au 10 avril, de 9 heures à 16 heures, et

2. Au Collège Louis-Riel, sur équipement TRS-80 Modèle III, tous les mardis à partir du 11 janvier jusqu'au 19 avril (inclusivement).

Veuillez noter que ces cours peuvent être crédités au niveau du B. Ed. ou de la prémaîtrise/maîtrise. Les intéressés peuvent s'inscrire immédiatement au Secrétariat du CUSB. Ceux qui voudraient faire créditer le cours à la prémaîtrise-/maîtrise devront communiquer avec Léo LeTourneau au 233-0210.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée,** au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Le CALENDRIER

Jeudi 16

- La Roche sera au Canot du Voyageur, 768 Taché, jusqu'à samedi.

- Gérald **Laroche**, Gérald **Paquin** et Gordon **Bartlett** sont à l'affiche du **Foyer** au CCFM, jeudi et vendredi.

Vendredi 17

- Les **films** "Les portes de la nuit" et "Les feux de la Chandeleur" seront présentés à compter de 19h00 au **Cinéma Main** (ONF). La série France-Canada.

- Première du 3e spectacle de la **série d'abonnement** du CCFM, "Une sorte de duo" avec **Paul Savoie** et **Madeleine Boucher**. Vendredi et samedi seulement.

- L'**Orchestre** symphonique et la **Chorale** philharmonique de Winnipeg présenteront le grand concert pour la famille à 19h30, vendredi et samedi, et à 15h00 dimanche, en la Salle du centenaire.

- Une conférence de **Mgr Maurice Baudoux** sur "Le cycle de la Nativité dans les icônes" sera donnée à 20h00 au Centre de pastorale, 622 Taché, Saint-Boniface. Organisée par la **Société historique de Saint-Boniface**.

Samedi 18

- C'est la guignolée à **Saint-Boniface**: on demande aux résidants de préparer des cadeaux sous forme d'argent, de nourriture ou de vêtements pour ceux qui feront le tour des rues entre 13h00 et 22h00.

Dimanche 19

- Une deuxième production pour les familles, "**Beauty and the Beast**" du **Prairie Theatre Exchange**, du 18 au 30 décembre, sera présentée au Théâtre Warehouse, 140 Rupert, à Winnipeg (942-7291).

- Le **Club philatélique** de l'**Union nationale française** tiendra sa réunion dans la salle de l'UNF, rue Giroux à Saint-Boniface, à 11h00

Lundi 20

- Les membres de la **Société des naturalistes** du Manitoba proposent une série de courtes conférences, à 20h00 à l'angle des rues Emily et Bannatyne à Winnipeg (943-9029).

- **Sr Elisabeth de Moissac**, une éducatrice bien connue au Manitoba, sera l'invitée de l'émission "**Passé d'aujourd'hui**" à CKSB, à 9h00.

Mardi 21

- **Joseph Bazin**, arrivé de France à l'âge de huit ans, se racontera à l'émission "Passé d'aujourd'hui" de **CKSB**, à 9h00.

- **Brian Lindrom**, le témoignage d'un aveugle albertain, sera le sujet de l'émission **Phare-ouest** de CBWFT, à 20h00.

- Le groupe **LaRoche** est à l'affiche au **Canot** du Voyageur, rue Taché à Saint-Boniface, de mardi à jeudi.

Mercredi 22

- La **découverte des Noëls d'antan** est le thème d'un spécial d'une heure au **Musée de l'homme et de la nature**, mercredi et jeudi, au 190 Rupert à Winnipeg, à 14h00. Pour les enfants de 5 à 10 ans (943-3206).

Jeudi 23

- La **Chorale de Chez nous**, sous la direction d'**Agathe Dorge**, présentera son concert de Noël à l'émission "**Vidéo perspective**", à 19h00 au Cable 13.

Lettres à LA LIBERTÉ

"Qui est le plus coupable?"

M. le rédacteur,

La caricature, dans l'édition du 26 novembre de La LIBERTÉ, est offensive puisqu'elle associe toute la communauté juive aux activitées d'un seul homme. Le crime de l'Holocauste n'est pas comparable à l'avortement car les victimes de l'extermination d'Hitler n'avaient pas de choix. Vous me direz que le foetus non plus n'a pas de choix! C'est vrai, mais c'est la mère qui le présente pour l'avortement. Pensons-y, aux yeux du Créateur, qui est le plus coupable, la femme qui avorte hors la loi ou le médecin qui lui aide?

Le Dr Henry Morgentaler profite d'un marché qui se présente, et offre une échappatoire à la société en perte de moralité et d'amour.

Non seulement la caricature de Cayouche est regrettable, mais on amplifie l'erreur en disant que: a) La rédaction n'a aucun regret d'avoir publié la caricature; et b) La LIBERTÉ n'a pas de position sur l'avortement.

Je ne cherche pas à justifier le travail du Dr Morgentaler, ni de lui faciliter le projet d'ouvrir une clinique à Winnipeg, mais je ne crois pas qu'il soit justifiable de se servir de tous les moyens imaginables pour s'y opposer.

Toute attaque contre le meurtre du foetus qui est totalement dépendent de sa mère doit se faire sur deux fronts, les tribunaux sont en place pour juger du crime et la communauté se doit d'agir face à la baisse dans la moralité.

En tant que membre de la communauté à qui le journal appartient, j'ose croire que la grande majorité des lecteurs de La LIBERTÉ sont contre l'avortement à la Morgentaler. Mais, de publier une image de "mille mots" pour exprimer une aversion qui en suscite d'autres, n'est pas représentatif. Ce n'est pas chrétien.

L'existence même du journal "La LIBERTÉ" veut qu'il se prononce sur cette question de vie ou de mort. Il nous faut non pas une caricature à double sens mais un éditorial réfléchi.

Je compte sur votre bon jugement, pour enlever tout soupçon de racisme en l'occurrence.

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 3 décembre 1982

La SFM présente des excuses

M. Léo Robert, président de la Société franco-manitobaine, déclarait aujourd'hui qu'il regrettait la publication de la caricature qui est parue dans La LIBERTÉ du 25 novembre dernier.

"La caricature était certes de très mauvais goût, et je tiens, au nom des Franco-Manitobains, à présenter des excuses au groupe qui s'est senti lésé par une telle caricature." M. Robert affirme que contrairement à ce que pourrait insinuer la caricature, il n'existe pas, au sein de la communauté francophone, un sentiment d'antisémitisme.

Bien au contraire, M. Robert note que la communauté a toujours entretenu un dialogue ouvert avec la communauté juive tant au plan du Conseil des chrétiens et des juifs qu'au plan des écoles d'immersion à Winnipeg, pour ne donner que deux exemples.

La Société franco-manitobaine se dissocie donc de l'interprétation raciste qui a pu transpirer de cette caricature et ose espérer que les Manitobains ne jugeront pas la communauté francophone à partir de cet incident regrettable.

Communiqué de presse
le 3 décembre

Repenser l'horaire

M. le rédacteur,

Ne recevant pas le journal quotidien, j'appréciais beaucoup l'horaire de CBWFT.

Quoi que les beaux grands panneaux publicitaires que l'on voit apparaître de temps en temps sont très imposants, je me demande si Radio-Canada ne dépenserait pas mieux l'argent des contribuables en achetant une pleine page dans La LIBERTÉ chaque semaine.

Informer la population et encourager le journal communautaire d'un seul coup!

À mon avis une carte grille-horaire n'est pas la réponse. Le Service des relations avec l'auditoire devrait repenser son affaire, alors qu'il y a encore un auditoire avec qui avoir des relations.

Robert Levacque
Winnipeg, Manitoba
le 6 décembre

Réceptions du Nouvel An à l'Archevêché

Mgr l'Archevêque recevra à l'occasion du Nouvel An:

- Le clergé diocésain: mercredi 29 décembre (prêtres, religieux, séminaristes, diacres & épouses); 10h30, café-accueil au Centre de pastorale (Salle A); 10h50, prière commune de louange et d'action de grâce; 11h00, allocution et voeux de Mgr l'Archevêque, puis dîner à l'Archevêché.

- Les religieuses: jeudi 30 décembre; 14h30, prière commune de louange et d'action de grâce au Centre de pastorale (Salle A). Pas de messe. Allocution et voeux de Mgr l'Archevêque, suivis d'une rencontre fraternelle.

- Les laïcs: samedi 1er janvier 1983; 14h30 à 17h00, accueil et échange de voeux au salon de l'Archevêché.

POINT
Les liens sont rétablis

On dit que la caricature du Dr Morgentaler dans l'édition du 26 novembre de La LIBERTÉ a causé des pleurs et des grincements de dents... Ce qui est certain, c'est qu'elle a tellement fait couler d'encre qu'elle vaut bien mille mots, probablement dix mille mots.

L'important, après avoir parlé fort et beaucoup écouté, c'est que soit rétablie la communication. Et elle l'est, en effet, rétablie.

D'abord avec la communauté juive de Winnipeg. La semaine dernière, le président du Conseil d'administration de Presse-Ouest et le rédacteur en chef de La LIBERTÉ ont rencontré six représentants juifs: Manuel Prutschi, Philip Sheps et Raël Ludwig du Conseil communautaire juif de Winnipeg, ainsi que David Matas, Howard Ross et Gordon Pullan de la Ligue des droits de l'homme de B'nai Brith.

La rencontre de plus d'une heure a permi de faire l'historique de l'incident de la caricature en insistant particulièrement sur les éléments les plus importants de la sensibilité juive.

Bien entendu, les responsables de La LIBERTÉ et de Presse-Ouest ont reconnu la réalité de l'interprétation antisémite qui a été faite par les membres de la communauté juive.

Ils ont aussi rappelé que le journal n'avait pas eu l'intention de blesser qui que ce soit. Personne n'a intérêt, il a-t-été dit, à ce qu'un incident semblable se reproduise, les deux communautés minoritaires, francophone et juive, étant déjà opprimées chacune à leur manière.

Mieux communiquer

Il est également ressorti de la rencontre un engagement à communiquer plus régulièrement. La LIBERTÉ fera connaître de son côté les préoccupations de la Ligue des droits de l'homme (B'nai Brith) et publiera dès le début du nouvel an, en TRIBUNE LIBRE, des commentaires des membres de la communauté juive sur le sujet de l'antisémitisme.

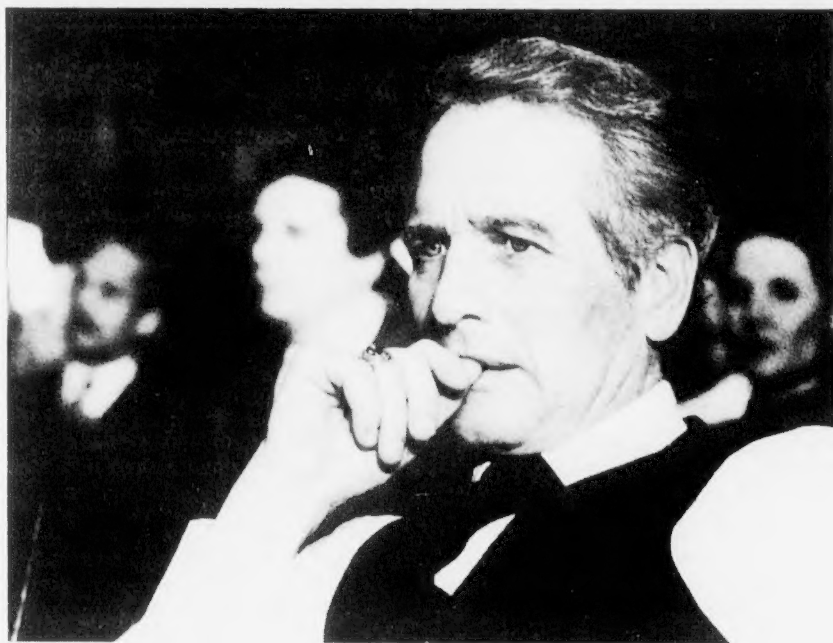
Par ailleurs, avec la Société franco-manitobaine qui s'est excusée au nom des Franco-Manitobains auprès du "groupe qui s'est senti lésé" et qui s'est dissocié "de l'interprétation qui a pu transpirer de cette caricature", Presse-Ouest a tenu une réunion au début de cette semaine.

Le président de la SFM, Léo Robert, a fait savoir que la société n'a pas voulu commettre de l'ingérence à l'endroit du journal, comme l'a suggéré le président de Presse-Ouest, Maurice Péloquin. Il a découlé de la rencontre un engagement de la part des deux conseils réunis de mieux consulter et communiquer à l'avenir.

Le débat sur l'avortement, lui, ne promet pas de se terminer aussi bien.

Jean-Pierre DUBÉ

Le film de la semaine



The Verdict

Dans la photo, Paul Newman dans le film américain "The Verdict" de Sidney Lumet. C'est l'histoire d'un avocat qui a vu de meilleurs jours. Mais il se présente une nouvelle chance...

Présenté au cinéma Garrick 1 de Winnipeg.

Une collaboration entre cinéphiles locaux.

La LIBERTÉ: L'événement de la semaine

Saint-Joseph

Le concert de Noël a été une réussite

Les cloches de Noël tintaient leurs joyeux carillons à la Salle de Saint-Joseph, le 13 décembre, car c'était au concert de Noël qu'elles nous invitaient tous!

Nos musiciens et musiciennes: Lynne Parent, Lucette Sarrasin, Mélissa et Tony Abrams, Mélanie Barnabé, Simone Sarrasin, Lucette Parent, Lise Parent, Agnès Rémillard, ainsi que le petit orchestre d'adultes de Saint-Joseph; tous surent nous égayer.

Plusieurs beaux chants furent interprétés à tour de rôle par Carmelle Rémillard, Marcelle Perron, Alice Lambert, la chorale locale ainsi que toute l'assemblée accompagnée par l'orchestre.



Deux participantes au concert.



Lynne Perron, Rhéal et Raymond Bissonnette, Rachel Bérard, Michelle Parent, ajoutèrent une note de joie avec leurs déclamations bien appropriées à la fête.

Madeleine, Vivianne, Mona et Maria Sarrasin exécutèrent à leur façon, La grosse surprise de Pierrette, Les cloches du hameau, et mimé, La danse des canetons.

Le Tableau vivant de Noël, avec notre petit Jésus, Daniel Beaudry, âgé de moins d'un mois, ainsi que tous les autres personnages représentés par les enfants de différentes familles de la paroisse, mit fin au spectacle.

Denis Ouellet adressa à M. le curé, les souhaits aux noms de tous. Marcel Damphousse dirigea le programme en tant que maître de cérémonies. Nous connaissons tous ceux et celles en arrière des rideaux qui travaillent toujours à rendre la fête une réalité, et sans les nommer à tour de rôle, chacun en profite pour leur dire, "continuez encore, votre esprit d'équipe nous émerveille"!

Marie SARRASIN

On nettoie les maisons

Plusieurs gens du village de Saint-Joseph sont bien contents du fait que les travaux aux différentes maisons, pour pouvoir jouir de l'eau au printemps 1983, sont terminés! Les chemins ont pris une allure "passable", et le nettoyage des sous-sols et maisons que les branchements occasionnèrent sont à peu près terminés. Maintenant espérons que tout fonctionnera à merveille dans quelque quatre à cinq mois.

Les SOLIDES

On éprouve de plus en plus de difficultés à faire des solides respectables ces jours-ci et on commence à en vouloir à nos sources habituelles d'inspiration. Plus particulièrement, le FREE PRESS qui publie de nombreuses histoires qui pourraient facilement passer pour des solides. Tout est dans l'interprétation, n'est-ce pas!

Le brillant taboïd quotidien de Winnipeg a lancé son concours. Il fait appel à ses lecteurs, dans une tentative de consultation bien de chez nous, pour savoir qui est le top-newsman de l'année. Éblouis par l'idée, nous refusons de nous laisser éclipser et lançons immédiatement le concours de celui qui n'a aucune chance de faire les nouvelles l'année prochaine. Bien entendu, tous les président(e)s d'associations francophones sont disqualifié(e)s d'office.

Le débat sur la culture est engagé

Fidèle au programme qu'il s'était fixé, Eugène Kostyra, Ministre des affaires culturelles et du patrimoine, s'est rendu à Sainte-Anne-des-Chênes, le 8 décembre dernier.

Il a rencontré les gens de la région désirant lui faire part de leurs soucis et de leurs désirs touchant l'un ou l'autre des aspects auxquels doit s'intéresser son ministère.

C'était la 5e d'une série de pareilles rencontres, d'autres ayant déjà eu lieu, à raison de deux ou trois par semaine, en des centres de la province susceptibles de rassembler des environs un auditoire assez nombreux et intéressé à échanger sur la culture et/ou le patrimoine. M. Kostyra s'était donc rendu à Gimli, à Thompson, à Dauphin, à Brandon, au Pas, et allait continuer à Carmen et au Lac-du-Bonnet.

À Sainte-Anne, la réunion se tint, comme il se devait, au centre culturel de l'endroit. Des gens sont venus, par grappes, pour ainsi dire, qui de Sainte-Anne même, qui de La Broquerie, de Lorette, de Saint-Pierre, de Steinbach, de Saint-Malo, de Saint-Joseph, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Boniface, et de plusieurs centres allemands; certains avaient fait, dit-on, deux heures de trajet pour la circonstance! Preuve que la culture, ça peut intéresser...

M. Kostyra, pour rendre bien évidente sa volonté de communiquer avec un groupe de majorité francophone, s'était fait accompagner de deux interprètes pour traduire du français à l'anglais toute intervention venant de l'auditoire. Soit dit en passant, très peu, trop peu, des nôtres se sont prévalus de ce droit, préférant sans doute montrer qu'ils savaient se débrouiller en anglais.

Ont-ils songé un instant que, par le fait même, ils semblaient signifier que le français, on pouvait s'en passer au besoin, et



Eugène Kostyra, ministre des affaires culturelles.

que la culture en devait pas nécessairement être synonyme de français, d'abord, qu'elle rimait avec amusement, passetemps, divertissement...

Cela, on ne l'a pas dit en autant de mots, bien sûr, mais on le sentait dans la salle, tout au long de la soirée où le français fit figure de parent pauvre, malgré le fait que cette réunion avait été, à dessein, placée dans un centre "représentatif" de la francophonie. Là où le ministre espérait entendre les espoirs, les besoins, les attentes des francophones. C'est là, du moins, la toute drôle d'impression qui n'a cessé de m'habiter tout au long des échanges qui eurent lieu.

Joy Cohnstaedt, l'animatrice de la soirée, a suscité et dirigé les discussions-échanges, qui s'étaient succédé à un rythme bien vivant, tandis que M. Kostyra prenait force notes sur les points qui surgissaient.

Qu'entend-on par culture? Quelles formes prend-elle chez vous? Est-on satisfait des occasions fournies pour communier à cette culture? Quels seraient nos désirs quant au genre et à la fréquence des rencontres culturelles? Est-on satisfait du centre culturel de l'endroit ou des facilités qu'il faut lui substituer? Quel auditoire rassemblez-vous: à 100%? plus qu'on ne peut accommoder? jamais assez pour rencontrer les frais encourus? Quel secteur de la communauté est le mieux servi et/ou le plus négligé: les enfants? les adolescents? les adultes? les personnes âgées? les moins lettrés? les intellectuels?

A-t-on l'impression que la culture, en son sens le plus sérieux, n'est pas rentable? Pourquoi? Quelle variété peut-on offrir en fait de culture: artistes invités ou "de fortune", orateurs de passage, musique, théâtre, cinéma, soirées sociales, rencontres de groupes à intérêts spéciaux, cours d'artisanat ou autres, culture physique ou sportive, développement intellectuel, lecture, soirées historiques, visites de musées, d'archives, retour aux sources des paroisses, des familles, des associations, etc?...

Il semblait assez évident qu'en plusieurs des centres représentés ce soir-là, on n'avait pas pensé à faire porter des soirées sur bon nombre de ces points-là; avait-on même jamais songé à inclure "cela" dans la culture à conserver et à développer? Aussi étrange que cela puisse paraître, il apparaît que figurent parmi les sources culturelles les plus inexploitées (sinon inexistantes), les musées, les bibliothèques régionales, paroissiales ou municipales et les dépôts d'archives (pas nécessairement dans l'ordre donné).

Il serait aussi plus que temps de créer ou de rajeunir les services français offerts par les bibliothèques publiques; ne point faire de celles-ci des affiliées des bibliothèques scolaires, ne desservant la population qu'aux heures "scolaire" et au niveau de lecture.

Les questions

Est-ce à dire qu'on en est à accepter comme synonymes culture et divertissement? N'y aurait-il pas lieu alors de songer sérieusement à la parole bien connue d'Edouard Herriot: "La culture, c'est ce qui reste quand on tout oublié"?

Je ne voudrais pourtant point terminer ces réflexions sur une note pessimiste. Nous avons tant besoin, au contraire, et à l'occasion, d'une petite "tape sur l'épaule".

Il y a ceux qui se sont rendus à Sainte-Anne et qui ont dit ce qui se passait dans leurs patelins; par contre tant d'autres auraient pu, auraient dû être présents aussi, et faire figure de chefs de file à cette occasion, ou même seulement proposer des expériences vécues, valables, imitables que nos compatriotes ruraux, moins favorisés, auraient appréciées.

En définitive, nous comprenons bien dans quelle impasse vous vous sentez parfois: une certaine forme de culture ne



Robert André, président de la SHSB.

semble pas rentable dans votre milieu ou à notre époque, et du fait, elle n'est ni appréciée ni recherchée. Qu'importe! elle est nécessaire, elle est essentielle, car c'est en elle que plongent nos racines, qu'elles s'y alimentent.

Avec M. Kostyra, bien sûr que nous sommes sensibles à vos problèmes: vous manquez de moyens financiers, de temps, de locaux, de personnel expérimenté, de ressources de toutes sortes, et vous dites parfois en votre for intérieur que "ce sont toujours les mêmes qui se font tuer à la guerre".

Espérons plutôt, comme le disait ce soir-là, le président de la Société historique de Saint-Boniface, Robert André, pouvoir bientôt entrevoir un peu de lumière au bout du tunnel. N'oublions pas non plus, l'engagement qu'a pris M. Kostyra d'organiser un atelier et des conférences du 11 au 13 mars prochain, sur ces thèmes de la culture et du patrimoine, de formuler, d'ici là, et de dévoiler, alors, une politique sur le patrimoine manitobain.

Sr Hélène Chaput, s.n.j.m.

La LIBERTÉ a rendu visite aux gens de Saint-Claude

Saint-Claude a été, la semaine dernière, le quatrième endroit que la rédaction et le publicitaire du journal ont visité. Avec les quelque 15 représentants d'organisations réunis par la correspondante Rose Philippe, s'est déroulée une discussion ouverte sur le contenu de La LIBERTÉ.

La rédaction a expliqué évidemment le cadre de fonctionnement du journal. Pour les quelque 30 000 lecteurs et plus, qui sont aussi de potentiels participants au contenu de l'hebdo, il a fallu établir des directives claires pour que tous aient une chance égale de faire passer des informations.

Ce cadre, les responsables du journal l'ont présenté aux agents d'information des organismes provinciaux et aux principaux collaborateurs réguliers, tels les correspondantes et les correspondants. C'est maintenant au tour des réseaux locaux des correspondants.

On espère ainsi faciliter la participation de tous ceux et celles qui ont des informations à communiquer au journal, pour les calendriers, les reportages, les photos, les dossiers et les lettres. Faciliter aussi le travail de mise en forme de la rédaction.

Les sports

À Saint-Claude, comme ailleurs, certains commentaires ont été faits à l'endroit du journal: La LIBERTÉ ne devrait pas prendre position sur des affaires qui concernent les régions; une couverture sportive serait appréciée au niveau local; le vocabulaire employé par les rédacteurs est parfois d'un niveau trop élevé, les mots sont parfois trop longs, entre autres.

La LIBERTÉ estime précieuses ces remarques concernant la qualité de la publication et en tiendra compte dans la mesure du possible.

La rédaction.



Dans la photo, on reconnaît Gilbert Bernard, Juliette Byrialson, Marlene Chappellaz, Rose Philippe, Marie-Jeanne Delaquis, Victor Massinon, Gérald Rey, Arthur Rey, Lucien Collet, Joseph Philippot, André Bazin, Henri Bellec, et Roger Chapellaz. (M. le curé Bouchard a du s'absenter pour la célébration liturgique durant la séance de photo.)

Une correction

Dans l'article de la semaine dernière, une coquille s'est glissée dans la légende de la photo. Il s'agissait de Bill Cewick et non Cuvick.

Le nouvel orgue est dédié aux vétérans

À l'occasion d'un récital d'orgue en l'église de Saint-Claude, le 5 décembre, Mgr Hacault a béni le nouvel orgue. Pendant la cérémonie de bénédiction, l'abbé Bouchard, curé, a posé une plaque indiquant que cet orgue est dédié aux vétérans.

Don Menzies, organiste de l'église Westminster United à Winnipeg, était l'invité pour ce récital. Organiste de renom, il a su faire ressortir toutes les possibilités musicales de cet orgue. Dans certaines pièces musicales, il nous a fait entendre la mélodie de divers instruments de musique et de cloches. Ces effets sont possibles grâce à un système d'ordinateur qui fait partie de l'orgue. Il y a un choix multiple de cartes d'ordinateur à la disponibilité de l'organiste. Autres nouveautés qui s'ajoutent à ce nouvel orgue sont: la clé de transposition et les quatre haut-parleurs qui transmettent le son. Le coût d'achat de cet orgue est de 24,150$.

Saint-Claude

Un cours de relations humaines entre 125 personnes

Vingt-quatre personnes venant de Saint-Claude, Haywood et Fannystelle ont présenté la 10e session d'un cours de relations humaines. Le public était invité. Environ cent vingt-cinq personnes sont venues écouter les discours offerts par chacun des participants

L'animateur du cours, Gérard Dion, a cédé sa place à Anne-Marie Philippot, présidente du groupe, pour introduire le programme

Le groupe a chanté un chant composé par Evelyne Demas, participante au cours de relations humaines. Il y a aussi eu un exercice de concentration démontrant la possibilité d'une grande concentration. Mais la partie essentielle du programme était les discours. Chaque participant devait présenter un discours d'environ trois minutes, soulignant l'importance du positif dans la vie

Les aspects positifs qui sont ressortis dans leurs causeries étaient: l'accueil, l'appréciation, la confiance, l'amour, la compréhension, le sens de l'humour, le sourire, la beauté de la vie, la fierté de soi-même, le respect

Rose PHILIPPE

Une nouvelle candidate

À la réunion mensuelle des Filles d'Isabelle du 8 décembre, la régente Adèle Balez a souhaité la bienvenue à Esther Rey, nouvelle candidate

Vivianne SORIN



Gérard Dion, animateur, et une partie du groupe de relations humaines.

Saint-Pierre-Jolys

Saint-Pierre Motors est à vendre

C'est jusqu'au 29 décembre que la compagnie de syndics de faillite MacGillevray and Co. acceptera des soumissions pour l'achat de Saint-Pierre Motors. Selon Graham Gibson, qui s'occupe de l'affaire, certains acheteurs potentiels se sont montrés intéressés

Par ailleurs, la faillite de l'entreprise s'expliquerait en partie à cause d'un "problème de cash-flow" et du fait de la situation économique générale. Le syndic de faillite croit aussi pouvoir dire qu'il existe une demande à Saint-Pierre pour le maintien des services d'un garage

"Le crime ne paie pas"

Dans le cadre du "Mois de la Prévention du crime" Edmond Labossière, directeur de l'Institut collégial de Saint-Pierre, et Gérard Gagnon, orienteur, remplaçant l'abbé Laval Cloutier pour quelques semaines, ont invité deux détenus du pénitencier de Stony Mountain à venir parler aux élèves de leurs expériences

Tout d'abord on présenta un film intitulé "Vivre sur la butte", réalisé par le Bureau de l'éducation française avec l'aide du Centre de ressources. Ce film, présenté en première à Saint-Pierre, raconte la vie de quatre détenus de Stony Mountain, dont les deux invités mentionnés plus haut Armand Auger et Camille Picard

Les deux donnèrent un témoignage de leur vie derrière les barreaux. Ils surent expliquer les réalités de la vie et surtout que "le crime ne paie pas!" Afin de faciliter la discussion, on avait aussi invité M Camille Dufort, aumônier à Stony Mountain

Les élèves se montrèrent très intéressés et comprirent ce qu'on voulut leur expliquer: on n'arrive pas au pénitencier d'un coup... On commence par de petits vols, on choisit mal ses compagnons, en vieillissant on doit grossir les vols pour alimenter ses mauvaises habitudes (boissons ou drogues), enfin, on entre dans un cercle vicieux pour ne plus en sortir

Jacqueline ROY

Lorette

Plus de 300 parents à l'ouverture

Enfin les étudiants de Lorette peuvent jouir de la nouvelle aile des écoles élémentaires, après une attente de huit ans

La coupe officielle du ruban de l'école Dawson-Trail a été faite par M. Andy Anstett, député de Transcona-Springfield, le directeur de l'école Roger Dubois et Linda Morassutti.

De l'autre côté, la coupe de ruban de l'école Lagimodière a été faite par Noëlla Gauthier, directrice de l'école, Michelle Lagimodière-Gagnon, présidente du comité de parents, et Louis Gosselin du Bureau de l'éducation française.

Durant cette cérémonie Sr Simone Trudeau nous donna un résumé sur l'historique des écoles de Lorette, suivi de la bénédiction des écoles par l'abbé Réginald Prescott.

Pour exprimer leurs reconnaissances à une institutrice de Lorette pendant plusieurs années d'enseignement, le directeur-général, Jean Beaumont, assisté des commissaires d'écoles de la division Seine, présentaient à Sr Simone Trudeau, une plaque en or, pour tout son travail et son grand dévouement aux enfants de Lorette pendant 20 ans (1963-83).

Pour conclure cette cérémonie un vin fromage fut servi, et une tournée de la nouvelle aile qui comprend une espace de 14,000 pieds carrés à un coût de 849,000$. Cette aile remplace les huit constructions temporaires pendant huit ans.

Cette nouvelle extension comprend trois classes régulières, deux classes maternelles, deux classes d'éducation spéciale, un laboratoire, une librairie, une chambre de remises, une douche pour le gymnase, et une pièce dentaire. Cette contruction avait été commencée dès le début du printemps.

Lilliane LANSARD



Saint-Jean-Baptiste

Patinoire: un détail important a été soulevé

Trois options sont maintenant ouvertes au Comité de parc et récréation. À son assemblée annuelle tenue le 7 décembre, les quelque 50 contribuables présents ont approuvé les plans suivants.

Plan A - Si économiquement justifiable, démolir la salle d'attente (vieux collège), s'assurer que le mur ouest du rond à patiner actuel reste solide, mettre à la disposition du public une bâtisse temporaire qui pourrait être vendue quand une nouvelle aréna serait construite

Plan B - Rafistoler la salle d'attente actuelle pour qu'elle devienne solide et qu'elle rencontre les exigences du commissaire aux incendies

Plan C - Démolir la salle d'attente et en bâtir une nouvelle d'un étage, très simple, en acier, détachée du rond à patiner. Au cas où il faudrait refaire le rond lui-même, cette nouvelle salle d'attente pourrait y être reliée

Un détail très important a été soulevé Les 50,000$ ramassé de peine et de misère depuis 5 ans sont dans un fonds de **construction** et non dans un fonds de **réparation**. Bien sûr, on regarde toujours à la possibilité de prélever l'argent nécessaire pour une construction éventuelle par autre moyen que la taxation. Curieux que personne n'ait pensé au loto!

Restent à l'exécutif pour deux ans: Paul Gilmore, Jim Dewart et Roland Marion; pour un an: Gilles Sabourin, Bernard Baril et Richard Lafond. Ont été élus pour un mandat de trois ans: Tim Hébrard, Louis Trémorin et Norman Roy.

Pom Pon (Richard Lafond), le nouveau président, a besoin de s'armer d'un couteau tranchant car il a bien du pain sur la planche et beaucoup de controverse

Céline BEAUDETTE

Aussi populaires que jadis

Rien n'avait été épargné pour le décor, les costumes, le temps nécessaire pour la préparation du spectacle. L'enthousiasme des jeunes, la présence et l'encouragement de parents et amis sont venus confirmer que les concerts de Noël sont toujours aussi populaires que jadis

Même les Chevaliers de Colomb étaient de la partie par leur contribution de sacs "surprise" aux jeunes, sacs distribués par nul autre que Saint-Nicolas lui-même

Attention au numéro!

Norbert Sabourin, chef de la brigade à feu, rappelle à tous que le numéro de téléphone de la brigade est bien 758-3900 et non pas 758-3800 comme marqué dans le bottin de téléphone. Si vous n'avez pas le collant avec le numéro, demandez-le à Norbert ou à un autre de nos pompiers volontaires

Céline & Florent BEAUDETTE



La promesse des louveteaux.

Ça bouge du côté des scouts

Les premiers louveteaux de Saint-Jean-Baptiste ont fait leur promesse le 6 décembre. Parents et amis se sont rendus à l'église pour appuyer ces jeunes et leurs chefs, Denis et Suzanne Foidart. Aussi Luc Girouard, commissaire diocésain, Gilles Ouellette, permanent et Martien Labossière, chef louveteau de Saint-Vital, étaient présents

Après l'entrée des louveteaux et des chefs, Denis et Suzanne ont fait leur promesse de chef scout. Ensuite, sept aspirants ont prononcé leur promesse louveteau. La meute comprend maintenant les garçons suivants: Daniel Perreault, Marcel Duval, Robert Blouin, Noel Fillion, Richard Beaudette, Mark Bérard, Patrice Dupuis

Cette promesse n'était pas le premier grand événement chez les louveteaux. Le 21 novembre, ils ont joui d'une première grande chasse - une marche sur les pistes au parc et le long de la rivière aux Prunes Quelle aventure de descendre une côte à l'aide d'un cable et de faire son souper dehors sur un petit feu!

La prochaine activité de la meute sera de servir la messe du dimanche 19 décembre

Raymonde DUPUIS



Scène de Noël par la 6e année.

Saint-Boniface

Les horaires de patinage au centre récréatif

La nouvelle patinoire intérieure du Centre récréatif Notre-Dame est finalement ouverte après plus de trois ans de travail acharné de la part de son exécutif, de ses membres et du comité communautaire de Saint-Boniface de N.I.P. (Neighborhood Improvement Program). Le centre a souligné l'apport important de ce comité par une soirée de vin et fromage en leur honneur au mois de novembre

C'est grâce au dévouement de l'exécutif du centre, de leurs familles et d'autres bénévoles de la communauté, dont Lucien Rioux en particulier, que les travaux d'installation ont été complétés. Le Club LaVérendrye a fait une contribution monétaire importante qui a permis au centre d'acheter le matériel nécessaire pour installer les vestiaires. Ce travail a été effectué en novembre lors d'une corvée

Le centre réserve la patinoire pour les jeunes de la communauté d'abord (hockey mineur, patinage libre, cours) de 16 heures à 21 heures tous les jours de la semaine En soirée et les fins de semaine, la patinoire est louée à des équipes de hockey d'adultes. Les cours de patinage pour garçons et filles seront annoncés au début de janvier

Voici l'horaire de patinage public dans la nouvelle patinoire: mardi et jeudi: de 16h05 à 17h05 (pour tous); mercredi: de 20h05 à 21h05 (adultes seulement); samedi et dimanche: de 13h20 à 15h45 (pour tous)

Pour plus de renseignements, appelez au centre au 233-5135. Tout changement sera inscrit à l'horaire affiché à la patinoire

Enfin, voici la liste des entraîneurs de hockey pour la saison en cours: Tom Thumbs No 1: Claude Grégoire; Tom Thumbs No 2: Marcel Paquin; Squirts Dennis Nuytten; Little NHL: Bert Laroque et Don Laroque; Atoms: Gerry Gauvin et Marcel Buissé; Pee Wee Tier IV: Scott Brockie; Pee Wee Tier III: Roger Lambert et Guy Roy; Minor Bantam Tier IV: Jeannot St. Vincent et Charles Cole; Bantam Tier III Dwayne Labossière; Midget Tier III: Lewis Lavack et Denis Phaneuf

Hélène ROY

Saint-Adolphe

Veillée-anniversaire le 17 décembre

Le Club Amical a tenu sa veillée d'anniversaire de naissance le 26 novembre au Centre Ritchot

De la musique, des chants et prix de toutes sortes ont fait de cette veillée un grand succès. Il y eu le tirage d'un prix surprise qui fut gagné par Marcel Bouchard

Le point culminant de la soirée fut le gâteau de fête en honneur de tous ceux qui avaient un anniversaire durant le mois de novembre

La prochaine veillée-anniversaire aura lieu le vendredi 17 décembre. Tous les membres y sont invites

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Calendrier

Le 19 décembre - déjeuner-communion à l'hôtel organisé par les C de C de 9h30 à 13h00. 2$50 pour adultes et 2$ pour enfants de moins de 12 ans. Ceci sera suivi de l'arbre de Noel au Foyer

Les gagnants du cribbage

Le grand tournoi de cribbage, organisé par les Chevaliers de Colomb avait lieu le 5 décembre. Une soixantaine de personnes ont sérieusement priés afin de pouvoir finir comme gagnants. Les chanceux furent

1er prix: Roger Kirouac et Gilbert Leclerc,
2e prix: Gilles Lagassé et Jacques Leclerc,
3e prix: Hélène Bélisle et Andrée Bélisle
Gagnante d'un tirage durant l'après-midi fut Amanda Lagassé



C'était le souper du Club Amical.

La Broquerie

Quelques réflexions du président du comité du centenaire

Depuis le mois d'avril 1981, nous siègeons a chaque mois pour organiser les fêtes du centenaire de notre paroisse

En cours de route, il nous a fallu établir un objectif qui allait servir d'inspiration au sens que nous voulions donner à nos célébrations. Les belles valeurs figurant au tableau de notre histoire impressionnante nous ont vite fait comprendre combien nous avons été comblés par nos ancêtres

L'année centenaire est, en quelque sorte, la clé qui nous permet d'ouvrir le coffre aux trésors pour mieux contempler les richesses qui nous ont été léguées. C'est pourquoi nous avons voulu que les fêtes de notre centenaire se déroulent sous le thème: Richesse du passé; promesse d'avenir

Le comité (environ 25 personnes) est par sa composition un reflet de la paroisse parce qu'il regroupe les présidents ou représentants de chacune de nos organisations paroissiales. À ces personnes se sont ajoutés les membres des organisations et d'autres personnes intéressées faisant de notre année centenaire un grand projet paroissial

Les quelque vingt jours de célébration que nous avons prévus épouseront tantôt la respectueuse gratitude des bienfaits reçus; tantôt la nostalgique beauté des coutumes du passé; tantôt le rythme endiablé de la réjouissance

Pour assurer un prolongement à cette belle occasion nous y avons ajouté la rédaction d'un livre historique, un calendrier souvenir, un recueil de bonnes vieilles recettes, un magasin ou nous pourrons faire l'achat de souvenirs et un monument qui servira à rappeler aux générations à venir que nous avons mérité le titre du "plus grand centre laitier du Manitoba".

Nous avons retenu la veille du Jour de l'An pour proclamer officiellement le début de l'année centenaire de La Broquerie. Une soirée bien remplie qui nous permettra de revivre de bons moments dans un décor capable de taquiner les émotions les plus délicates. Messe solennelle concélébrée suivie d'un feux d'artifice, la guignolée et une veillée de famille telle qu'elle se "faisait" à la belle époque

Une invitation spéciale est lancée aux anciens de la paroisse!

Alfred LAURENCELLE

La Guignolée le 22 décembre

Les participants de Katimavik, en collaboration avec le Couvent et la Paroisse de La Broquerie, organisent une guignolée le 22 décembre prochain. Ils partiront du Café Joly vers les 17h00 pour faire le tour du village avec traîneau et chevaux, bien entendu, en chantant des chansons de Noël

Ils iront frapper à votre porte pour recueillir jouets, nourriture, vêtements et tout ce que vous voudrez bien contribuer. Le tout sera ensuite déposé au Couvent des Soeurs grises qui s'occuperont de la distribution parmi les familles qui sont dans le besoin

Aussi, si le coeur vous en dit, venez vous joindre à nous, venez chanter Noël dans la rue! Il faut s'habiller chaudement... Apportez vos lanternes, vos clochettes et vos voix!

Katimavik A et B



Des nouveaux visages

Depuis le 15 novembre, il y a quatre nouvelles figures dans les corridors et classes de l'école. Ce sont des stagiaires du Collège pédagogique de Saint-Boniface. Nous reconnaissons de gauche à droite (en arrière): Michelle Fitch, en 5e et 6e français avec son professeur coopérant, Linda Gosselin, et Annette Michaud en 9e français avec Rénald Gagnon. En avant: Angèle Hathout en 4e immersion avec Denise Hancox, et Aurore Jeques en 1re immersion avec Isabelle Ritchot.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, BA,LLB
Rémi C. Smith, LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

BILLET

Le 13 de l'espoir

13 décembre 1982. Un an, jour pour jour, après avoir imposé la loi martiale aux Polonais, le gouvernement militaire annonce que la vie redeviendra plus "normale". À nouveau, l'espoir d'un retour de la dignité humaine mérite d'être entretenu...

13 décembre 1979. La Cour suprême du Canada reconnaît que les Franco-Manitobains ont été spoliés de leurs droits depuis trop longtemps. Plus que jamais, l'espérance d'une meilleure harmonie avec les majoritaires refait surface...

Il ne reste plus qu'à souhaiter un joyeux 25 décembre de consolation à tous les peuples opprimés qui attendent avec impatience leur 13 décembre de l'espoir.

Bernard BOCQUEL

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Saint-Boniface duplex 3 chambres à coucher, cave chaque côté, garage isolé double, lot 50 x 27, près du collège, 5 000$00 comptant, balance à terme. Appelez Aline (courtière) au 257-2570 ou 233-7227
-782-

À VENDRE: environ 5 acres situé 3 milles au sud-est du Parc Windsor, lot 321.5' x 660', prêt à bâtir 35 000$00. Appelez Aline Danis (courtière) au 233-7227 ou 257-2570. Possibilité de financement avec propriétaire
-784-

À VENDRE: maison sur Langevin, lot 50', prix $32,000.00, hypothèque de $25,000.00 disponible à 10¾% d'intérêt. Tél.: 237-0348, dépôt minime
-768-

À VENDRE: commode en bouleau, 2 portes, 3 tiroirs et garde-robe, réfrigérateur, 2 portes, $140.00, commode 5 tiroirs, $60.00; machine à coudre portative, $50.00. Tél: 233-3832, 186, rue Langevin
-769-

À VENDRE: lit 54", commodes 4 et 6 tiroirs, vêtements garçon 8-10 ans, pantoufles, mitaines en mouton, table de salon, tapis, draperie pour salon Tél: 233-4580
-770-

À LOUER: rue Symington, grande maison moderne; 5 chambres, foyers naturels, 3 salles de bains 5 acres, étables, autres bâtiments, autobus scolaire pour Parc Windsor et collège. Possession immédiate, loyer négotiable. Appelez Aline (courtière), bur. 257-2570, rés. 233-7227
-760-

COUTURIERE: fais altérations et vêtements pour dames et enfants. Prix raisonnables. Tél.: 237-4999
-779-

À VENDRE: frigo blanc non givrant, 13 pieds cubes en très bonne condition, $450.00; laveuse automatique, $125.00, cuisinière de 22 po., $125.00, évier double de cuisine, acier inoxidable avec robinet, $75.00. Tél.: 233-3620
-771-

À LOUER: rue Notre-Dame, grandes suites, 2 chambres à coucher. Tél.: 233-7496
-772-

À VENDRE: Sainte-Anne, 5 acres, prêt à bâtir, 12 500$, situé tout près du village. Aline Danis (courtière), 233-7227 ou 257-2570
-784-

À LOUER: appartement meublé pour 1 ou 2 adultes seulement. Tél.: 233-3056, entre 7h30 et 9h30
-773-

CHERCHE à faire du ménage de maison; si intéresse, appelez au No 233-8518
-774-

TU VEUX échanger des macarons (badges)? Pour détails: club d'échange de macarons, 150, rue Labonté, Thetford Mines, P.Q. G6G 4H4
-774-

À VENDRE: lot 50 x 120, aubaine, bien situé, Notre-Dame-de-Lourdes. Tél.: 944-0955
-775-

À LOUER: suite, 2 grandes pièces, meublée, 1er plancher, sur la rue Dumoulin, $160.00, libre immédiatement. Tél.: 233-2171
-776-

A VENDRE: 1982 Dodge Diplomate Salon, toute équipée, prix $12,000.00. Tél.: 233-1088, après 18h au 247-7050
-777-

À VENDRE: maison à prix réduit, 3 chambres à coucher, tapis mur-à-mur, foyer à portes vitrées, cave à la grandeur, devant fini en cèdre et roch Tyndall, autres murs en stuc, puits et égouts, lot de 150 x 105, à Saint-Adolphe. Prix: $55,900.00. Tél 883-2396
-778-

À VENDRE: chemin Symington, jolie maison, 2250 pieds carrés, 5 chambres, 2 foyers, 3 salles de bains; étable, bâtiments; 5 acres. On demande $110,000.00. Appelez (propriétaire-courtière), Aline Danis, 233-7227 ou 257-2570
-780-

À VENDRE: Norwood, petit bloc apartement, 7 suites, lot 68 x 122, revenu mensuel 1703. On demande 89 000$00. Possession immédiate. Appelez Aline Danis (courtière) au 233-7227 ou 257-2570
-781-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
[illegible]

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Sainte-Anne-des-Chênes

Eugène Kostyra consulte sur la culture

C'est à Sainte-Anne que le ministre Eugène Kostyra s'est rendu le 8 décembre afin de poursuivre son enquête sur les services culturels dans notre arrondissement

Il y avait là une bonne représentation de presque tout les services culturels qui existent dans le sud-ouest du Manitoba

M. Kostyra et son équipe recevaient différents organismes culturels des mémoires, ainsi que des interventions orales en ce qui concerne les services existants dans le domaine culturel

Des suggestions furent apportées, qui auraient pour buts de préserver les liens entre les différents services culturels, de promouvoir les services de bibliothèques et de musées ainsi que préserver notre patrimoine

M. Kostyra nous rappella que depuis les restrictions budgétaires il faut se pencher aussi sur la question du financement, mais que le gouvernement continuera de faire son possible pour encourager les gens par des subventions

Gina PROULX

Un dernier dîner ensemble

La classe française de la douzième année est allée prendre un dîner de Noël le 10 décembre au Centre coopératif de Sainte-Anne pour célébrer leur dernier Noël ensemble comme copains d'école

Le dîner a été préparé par Gérard Freynet. Pour donner un ton de festivités à la célébration, les élèves ont présenté de petites saynètes que tous ont bien aimé

Il est certain que cette classe va ressentir un peut de peine quand il va falloir se séparer pour prendre sa place comme adulte dans la société

Les jeunes en concert

La semaine passé eut lieu à l'école de Sainte-Anne le concert de Noël des élèves de la première à la septième année. Chaque classe présenta son propre spectacle devant les autres élèves.

Pendant un mois ils ont préparé et répété leurs chants et petites saynètes jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement parfaits. Les professeurs étaient fières de leurs élèves, même quand quelques fois ils avaient des trous de mémoires

800$ pour les scouts et guides

Les scouts de Sainte-Anne, comme c'est l'habitude, ont encore une fois été couper des arbres de Noël pour les gens qui n'ont pas le temps d'y aller eux-mêmes. Les arbres sont à vendre au magasin Marshall Wells

Les scouts de Sainte-Anne aiment participer aux activités communautaires ainsi qu'organiser divers projets. Le mois passé les scouts avaient présenté une soirée de parties de cartes. Une centaine de personnes s'y est rendue et le profit était d'environ 800$. Cette argent va financer des projets spéciaux pour guides et scouts

Pour le coeur, on demande

On recherche un ou des volontaires qui seront prêt à prendre en charge la campagne de souscription pour le "Heart Foundation Drive"

Ceci débutera au mois de février, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne. Pour plus d'information, contactez Georges Moreau au No 422-8832

Une visite à la Villa

Les résidants de la Villa Youville ont eu le plaisir de passer une heure avec des jeunes de la maternelle à la quatrième année des classes anglaises récemment

Les élèves ont présenté un petit spectacle de chants de Noël (en français et en anglais) dans la grande salle du foyer

REPÈRES

Messieurs les agriculteurs, la loi

Le ministre de l'agriculture, **Bill Uruski**, a représenté son projet de loi (révisé) sur les terres agricoles. Dans sa nouvelle version, le bill a subi relativement peu de changements par rapport à la première version, dévoilée durant la 1re session de la 32e législature. On note - entre autres - que **le projet de loi interdit** à toute compagnie non-agricole et aux résidants à l'extérieur du Manitoba d'acheter plus de 4 hectares (10 acres) de terres agricoles dans la province.



à la baisse

La **Société du crédit agricole** a réduit ses taux d'intérêt sur les prêts ordinaires de 15,75 pour cent à 13,25 pour cent. Les taux d'intérêt sur les prêts spéciaux donnés aux agriculteurs en difficultés seront réduits à 9,25 pour cent. La Société du crédit agricoie a décidé de modifier ses taux d'intérêt parce que les fermiers pouvaient obtenir du crédit à meilleur marché ailleurs

Au passage, signalons que Bill Uruski estime que c'est l'**industrie du boeuf** dans les provinces de l'Ouest qui a été le plus durement touché par la politique des taux d'intérêt élevés du fédéral. L'avenir des producteurs de boeuf l'inquiète: depuis 1976, la consommation de boeuf a diminué de 21 pour cent.

Saint-Eustache

Les "noces d'or" de Sr Denise

Cette année ne peut se terminer sans que soit donné un bref aperçu d'une fête paroissiale en l'honneur d'une religieuse de Notre-Dame des Missions. La chanson dit: "Cinquante ans de mariage, ça ne se voit pas tous les jours"!;; il en est de même pour cinquante ans de vie religieuse et de fidélité au Seigneur

Sr Denise Blais, la jubilaire, est native de Lebret, Saskatchewan. Elle y reçut son éducation chez les Soeurs Notre-Dame des Missions où elle entra comme aspirante à l'âge de seize ans et prononça ses premiers voeux le 26 juillet 1932, fête de Sainte-Anne



Denise passa une grande partie de sa vie religieuse à Régina où elle fut, entre autres, maîtresse des pensionnaires, professeur de couture. Elle apporta une aide précieuse dans plusieurs activités avec un tact remarquable et une douceur sans pareille.

Depuis son arrivée à Saint-Eustache, où tous l'ont accueillie avec joie, Denise rend de nombreux services.

À l'occasion de ses "noces d'or", la paroisse lui offrit une fête spéciale organisée par le club "Les jeunes de coeurs"; plusieurs dames qui savent si bien faire les choses ont fait de cette soirée une fête inoubliable. Un banquet fut servi en l'honneur de la jubilaire; il fut présidé par M. le curé Roland Lavoie qui célébra, avant le repas, le Saint Sacrifice de la messe

Denise, très musicienne, rehausse, de sa voix d'alto, le chant à l'église. La chorale a pris à coeur de marquer cet événement par une réunion amicale.

Mgr Adam Exner, archevêque de Winnipeg, de passage à Saint-Eustache, participa à la fête et fit profiter l'assemblée de son talent musical en jouant de l'accordéon.

Les paroissiens souhaitent que Denise reste de nombreuses années à Saint-Eustache et lui transmettent ce message Ad multos annos!

Marie-Claude RAIMBAULT

Les souscripteurs du Coup de pouce

États-Unis
Rev. E. Lamontage

Fort Alexandre
Soeurs Missionnaires Oblates

Hartney
Anne-Marie Quenelle

Haywood
Marie-Rose Dagesse
F. et M. R. de Rocquigny

Kenville
Shirley Christian

La Broquerie
Edouard Taillefer
Germaine Prairie
Elisa Gosselin
M. et Mme Camille Boily

La Salle
Pierre Simard

Laurier
Lucien Bouchard

Letellier
Arthur Fontaine

Lorette
Denis Robert
Mme Rosa Therrien
Florence Joyal

Notre-Dame-de-Lourdes
Thais Vuiginer
Berthe Weicker
Albert Augert
M. et Mme G. Durand
Eugène Coutant

Ontario
Robert A. Jacques
Wilfrid Dumont

Otterburne
Thérèse Bell

Powerview
Laura Vincent

Parc Windsor
Léo et Deanna Plamondon
M. et Mme L. Trudel
Sylvia M. Wise
Léandre Bisson
Jeannette Lussier
G. et C. Gagnon
Agnès Lafontaine
M. et Mme Léo Clément

Pinawa
Clarence Musick

Saint-Adolphe
Gilles Chaput
Maurice Aubin

Saint-Boniface
R. et S. Forest
Armand Bisson
E. Boily
Angéline Gratton
M. et Mme A. Dureault
Mme Marie Callarec
Lucia Baril
N. et A. Fournier
Léo Charrière
Emile J. Savoie
Mme Stan Muloin
Théophile Dubois
Henri Letourneau
C. N. Dupas
George Alarie
Gaston Arbez
Lise Freynet
Paulette Hughes
Albertine Gareau
Angéline LaRivière
Jean-Louis André
Mme Annette Bisson
Simone Gosselin
M. et Mme R. Le Madec
J. M. Gagnon
Archevêché
Mme Germaine Rouget
Les Pères Oblats
Les Pères Oblats
Marguerite Calvez
Mme Ken Johnson
Mme M. Héléna McConnell
Aline Caron
Adonai Catellier
Juliette et Adolphe Huot
Roland Saurette
Sylvia Berard
Thérèse Magne
T. Cossin
Rosaire Fontaine
Charles et Annette Pelletier
Mme M. Bourget
Wilhelmine Malo
Hélène Griveau
Joseph d'Auteuil
Yvette Joyce
Thérèse Rainville
Lorette Degagné
Abbé Albert Gravel
Régina Gendreau
Angèle Arpin
Michel Ouimet
Marguerite Lavoie
Wilfrid Leveque
Carol Fisher
Carmelia Aubin
Société de Marie (Marianistes)
Claudette Boileau
Gerald Dufault
Mme Oréclide Bérard
Wm. English
Gemma Gervais
Marian Hughes
Henriette Ricou
M. et Mme Lucien St-Vincent
Mme Raymond Tinguely
Paul Tinguely
Mme Marc Trang
Julie Lemoine
Mme M. Weisensel
Bertha Langlois
J. Dalché
J. B. Mollot
Ray E. Piché
Rene A. Nicolas
W. R. Steur
Pierre Roger
Flora Gareau
Laurette Dirks
Marcel Bessette
Lucienne Rubigny
Lise Audette
Louise Cartier
Stella Caron
Noella Robin
Nicole Richardson
Henriette Gamby
Maureen Reilly-Wilkinson
M. et Mme L. Gareau
E. et N. Piamsalee
Etelka Talo
Marie-Louise Kmety
Alphéna Mouard
André Croteau
Mme Charles Caron
Mme C. Landino
Brenda Globa
Marie N. Allard
Marie Jobin
Thérèse Fraser
Gisèle Bourgeois-Law
M. et Mme M. Marchessault
Florine Morin
N. T. Thai
Alma Tétrault
Victor et Françoise Tétrault
Serge Savard
Marie Doiron
Madeleine Menard
M. et Mme J. Belec
Odette Jobin
Pauline et Johanne Boily
André et Rita Ouellette
Drucy Burnet
E. Desrosiers
Arthur O. McConkey
Emma Lavallée
Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph

Winnipeg
O. Clément
J. S. Boulet
G. J. Maguet
Hélène Roy
Yves Lecocq
Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang
Anna Bonomo
M. et Mme R. Boulloigne
Normand et Gisèle Dupasquier
Mme M. A. Desrosiers
Mme A. Jacques
Alphonse et Denise Michaud
Louis Gagnon
Arthur Dupuis
Rolande Geswim
Gilbert Rosset
Clémentine Combaz
Dr R. J. Stanners
Ted F. Tétreault
Soeurs du Sauveur
Cécile Fredette Bergeron
Lucienne Toupin
G. J. Champagne
Aimé Decosse
Eugène La Rivière
Les Clercs St-Viateur
M. M. Achet
Thérèse Lecocq
Louise Fort
Marie-Ange Toupin

Des reçus d'impôt pour 1982!

Pour la première fois cette année, les amateurs de reçus pour les impôts ont de quoi être au ciel. À partir de 20$ le Coup de pouce, La LIBERTÉ donne un reçu. Mais il faut faire vite. Il suffit d'écrire son chèque à l'ordre de "Coup de pouce" dans la semaine qui vient pour recevoir un reçu d'impôt pour l'année d'imposition en cours.

L'Agence de voyage D'eschambault présentera au gagnant du concours "Coup de pouce", deux billets via CP AIR Classe Empress, de Winnipeg à l'une des destinations au Canada desservie par CP Air, soit Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton, Vancouver, ou Victoria.



CP Air

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:
1- Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à LA LIBERTÉ par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas
5- Un maximum de six lignes sera accepté

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

REPÈRES

Un demi-milliard dans le rouge

Le calcul était trop optimiste: les prévisions réajustées montrent maintenant **un déficit de 498 millions** de $ cette année, soit 155 millions de $ de plus que prévu. Explication du ministre des finances: une baisse des revenus. **Exemple?** Les taxes versées par les compagnies ont rapporté 81 millions de $ de moins que projeté. La taxe de vente aurait dû engranger 15 millions de $ de plus. Et les paiements de péréquation (l'argent que verse le fédéral à la province) ont été coupés de 24 millions



Vic Schroeder

La réponse de Sterling Lyon

Pour sa part, le chef de l'opposition croit pouvoir affirmer que le déficit du Manitoba pourrait atteindre **le milliard de $ d'ici 1984**. Ses prédictions reposent sur le fait qu'on s'attend à une hausse de 18 pour cent des dépenses Et si les revenus continuent de chuter

Chômage en hausse

Dans l'industrie de la construction au Manitoba, le taux de chômage est en hausse de 4 pour cent par rapport au début du mois de novembre. Il frise maintenant les 21 pour cent. Le président de l'Association des entrepreneurs estime que le taux de chômage atteindra 28 pour cent cet hiver. **Côté faillites**, 28 compagnies et individus ont déclaré faillite le mois dernier dans la province, soit 346 en tout depuis le début de l'année. Pour l'instant, il y en a eu plus de 38 mille au pays.

131 pour cent de plus

Le directeur du service de bien-être social de la ville de Winnipeg a demandé une nouvelle augmentation de son budget. **Motif**: le nombre de personnes qui peuvent bénéficier des prestations a augmenté de 131 pour cent par rapport à l'an dernier. 5,371 individus ou familles ont obtenu de l'assistance sociale. En octobre, une première rallonge de trois millions de $ avait déjà été accordée au budget initial de 11 millions et demi de $

Le crime au Manitoba

Selon Statistique Canada, le taux de meurtres dans la province est le deuxième plus élevé au pays. On commet 4 meurtres pour 100 mille habitants. Seule la Colombie britannique a un taux supérieur. **La moyenne nationale** se situe à 2,6 meurtres pour 100 mille habitants.

Trois semaines d'ALERT en moins

Le programme ALERT a été réduit de trois semaines cette année à cause d'un manque de personnel. Le programme, dont le but est d'arrêter les conducteurs en état d'ivresse, prendra fin le 9 janvier. 1,600 personnes ont été arrêtées l'année dernière. 24 ont été accusées de conduite en état d'ébriété. 700 autres ont dû répondre à différentes infractions au code de la route. **Le taux normal d'accusations** pour conduite en état d'ivresse s'élève à 150 par mois.

Maurice Sala (suite)

L'Association des enseignants de la commission scolaire de la Seine veut que soit annulé le contrat de l'ex-commissaire Maurice Sala au poste de directeur-général adjoint par intérim de la Seine

Gérard Gagnon aux affaires culturelles

L'agent de développement culturel francophone au ministère des affaires culturelles vient d'être nommé. Il s'agit de Gérard Gagnon qui est, selon la formule bien connu dans le milieu francophone pour son travail dans le domaine de l'éducation française. Il sera chargé d'**assurer la liaison avec tous les groupes francophones** en ce qui a trait aux services offerts par le ministère, y compris les archives, les bibliothèques et les ententes provinciales en matière culturelle

La CC de Saint-Boniface

La Chambre de commerce de Saint-Boniface a renouvelé les membres de son comité exécutif lors de la réunion annuelle le 6 décembre. **Aurèle Desaulniers**, le nouveau président, espère pouvoir offrir des services bilingues prochainement. La vice-présidence est assumée par **Roland Marion**, de la compagnie Labatts

"La fille bègue" aux Plaines

La co-éditrice des Editions des plaines, **Annette St-Pierre** vient de publier son premier roman, La fille bègue. Le roman est écrit dans un style populaire. L'histoire se déroule dans divers villages franco-manitobains. La fille bègue est **le 18e titre** des Éditions des plaines, fondées en 1979

La SFM consultera le 15 janvier

C'est donc le 15 janvier que la Société franco-manitobaine tiendra une réunion publique pour discuter de l'entente de principe conclue avec le procureur général **Roland Penner** au sujet des modifications de l'article 23 de l'Acte du Manitoba. L'article 23 garanti les droits des Franco-Manitobains. **Le thème de la journée de consultation** doit-on amender l'article 23 ou amender la charte canadienne des droits et libertés?



Laurent Desjardins

Laurent Desjardins le premier

Pour la première fois, Laurent Desjardins a pu prendre la parole en Chambre et se faire comprendre par tous les collègues. Le ministre de la santé est devenu le premier député à utiliser le service de traduction simultanée. Il en a profité pour rappeler **les grands moments des luttes franco-manitobaines** pour la reconnaissance des droits de la minorité officielle du Manitoba. Rappelons que l'installation du service de traduction a coûté (seulement) 30 mille $.

Somerset

On a pu refaire connaissance

Les paroissiens de Somerset ont eu le privilège de voir un très beau diaporama, bien documenté, intitulé "Fleur du Richelieu" sur la vie et l'oeuvre de Mère Marie-Rose, fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, lors d'une fête célébrant sa béatification le 8 décembre, à la salle communautaire

Le spectacle a su saisir l'imagination et faire revivre des scènes de la vie de Mère Marie-Rose, née Eulalie Durocher, à Saint-Antoine sur le Richelieu, Québec, le 6 octobre 1811, et décédée le 6 octobre 1849. C'est en 1843 qu'elle avait fondé sa congrégation, et elle a été déclarée bienheureuse à Rome par le Pape Jean-Paul II le 23 mai dernier. Le père Lomer Laplante, o.m.i., a fait le montage et la narration du diaporama

La soirée a débuté par une messe en l'honneur de l'Immaculée Conception célébrée par l'abbé René Touchette, curé L'abbé Louis Laurencelle, curé de Saint Léon, concélébrait. Sr Berthe Valcourt, mère provinciale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, souhaita la bienvenue à tous, les invitant à travailler à l'expansion du royaume de Dieu, à l'exemple de Mère Marie-Rose

Un paratonnerre

Dirigée par Guy Boulet et accompagnée à l'orgue par Annette Raine, la chorale paroissiale a exécuté des chants appropriés dont "Bienheureuse Marie-Rose" composé par Sr Agathe Dorge, s.n.j.m., et P Vallée, ptre. Des jeunes filles des 5e, 6e et 7e années ont chanté admirablement les couplets de ce chant

Au cours d'une touchante cérémonie à l'offertoire, quelque quinze religieuses de Somerset et de l'extérieur ont fait la rénovation de leurs voeux. L'abbé Touchette, au nom des paroissiens, a ensuite offert des souhaits, ainsi qu'un souvenir, à Sr Laura Gosselin à l'occasion du 25e anniversaire de sa profession religieuse

Un goûter préparé par les Filles d'Isabelle a terminé la soirée et les paroissiens ont pu alors refaire connaissance avec plusieurs religieuses qui ont oeuvré à Somerset au cours des trente dernières années. En effet, c'est en 1952 qu'arrivaient ici six religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie. On souhaite qu'il y aura toujours des religieuses à Somerset car, comme le disait un aieul: "Un couvent dans un village, c'est comme un paratonnerre"

La congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie comprend environ 3,400 membres qui se dévouent au Canada, aux États-Unis, au Pérou, en Haiti, au Brésil et au Lesotho, en Afrique du Sud

Odile OSTROWSKI

90 membres du club Pembina réunis

Environ 90 nouveaux et anciens membres du club Pembina se sont réunis à la salle communautaire le 2 décembre pour leur soirée de Noël. Plusieurs prix ont été remportés au bingo qui a suivi. Le prix d'entrée, donné par Marthe Girouard, a été gagné par Roger Poiron

La soirée avait un but non lucratif, mais il y eut quand même un surplus de 85$, qui a été ajouté aux fonds de construction du nouveau local. Les transactions concernant l'ancienne boulangerie et le terrain attenant ont été conclues récemment et on attend le printemps avec impatience pour commencer la construction du local

Fleur-Ange LABOSSIRE

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.





300 guides rassemblées

Le Rallye provincial des Guides catholiques du Manitoba du 4 décembre fut un grand succès: environ 300 jeunes et leurs animatrices y ont participé.

La journée se déroula dans l'esprit de fête, avec un atelier de danse folklorique, animé par Lucille Daudet des Danseurs de la rivière Rouge. L'atelier de feu de camp fut animé par Pauline Hudon, ancienne animatrice guide de Saint-Norbert. Un atelier de cuisine plein air, qui se déroula en dedans, fut animé par Rolande Kendall, commissaire diocésaine, assistée des animatrices de partout.
Les jeunes ont profité d'une session de natation, ainsi que d'une session de patin roulette.

L'idée derrière le rallye, qui regroupe tous les membres du Manitoba, aide à démontrer aux jeunes de différents endroits, qu'elles ne sont pas seuls dans leur petit coin du pays, mais qu'elles font partie de la grande famille guide qui est aussi provinciale, nationale et mondiale.

Saint-Lazare

2,500$ pour Joe Borowski

L'assemblée mensuelle des chevaliers du mois de décembre a été très active Premièrement, le compte final des dons pour Joe Borowski et son alliance Pro-Vie s'élève à 2,500$. C'est encourageant de voir un petit village contribuer si généreusement pour cette cause honorable. Il ne faudrait pas oublier que M. Borowski aura encore besoin de beaucoup d'argent dans les prochains 18 mois, au cours du procès.

En principe, le carnaval annuel se déroulera la première fin de semaine du mois de février 1983.

La musique pour la danse de la veille du Jour de l'An sera fournie par Ubald Deschambault.

Mathieu DESCHAMBAULT

Mauvaise nouvelle

La divison scolaire de Birdtail a décidé de couper quatre postes d'institutrices. Une de ces coupures affecte l'école de Saint-Lazare. Francine Charest, qui enseigne les 3e et 4e, 5e et 6e années, a eu un avis comme quoi ses services ne seront plus requis après le 30 décembre 1982

La décision est discutée et les responsables cherchent à changer cette résolution.

Le comité culturel

Le Comité culturel de Saint-Lazare a été réactivé. La fonction principale du comité sera d'agir comme organisme officiel entre le comité du centenaire et ceux qui veulent écrire leur histoire en français dans le livre historique de la municipalité

Le nouvel exécutif est composé de: Omer Chartier (président), Lucille Chartier (vice-présidente), Sarah Fleury (secrétaire-trésorière). Naturellement, le comité s'occupera d'autres activités dans la communauté francophone.

Calendrier

Lundi - assemblée des scouts et guides à 19h30.

Mardi - conditionnement physique à 20h00 pour femmes de 21 ans et plus. "Saint-Lazare en forme" se rencontre au gymnase de l'école

Jeudi - bingo à 19h30 au foyer Villa De-Corby

Dimanche - le Père Noel visitera les enfants du village à 14h00 en avant de la crèche le 19 décembre

Saint-Malo

Pour mieux comprendre ce que représente Katimavik

Katimavik, mot Inuit qui veut dire "lieu de rencontre", est un programme mis sur pied en 1976 et subventionné par le Secrétariat d'État. Cet organisme vise à promouvoir une meilleure connaissance de soi, tout en apprenant aux participants l'oubli du moi pour penser à l'autre. C'est la transition de la vie familiale à la vie de groupe, l'apprentissage de la responsabilité, de la tolérance

Katimavik s'adresse aux jeunes de 17 à 21 ans. Les participants sont choisis par ordinateur dans la coupe socio-démographique du pays. Un participant fait trois séjours de trois mois dans trois différentes régions du pays. On retrouve francophones et anglophones au sein du même groupe Le participant reçoit 1$ par jour et 1000$ s'il complète le projet. On retrouve 1,800 participants à travers le Canada cette année, divisés en groupe d'une quinzaine

Le groupe Katimavik présentement dans la région a travaillé à développer les sept objectifs suivants: pratiquer sa langue seconde afin de devenir un ou une bilingue fonctionnel; développer de saines habitudes alimentaires en conjonction avec le guide du Canada; mieux connaître le milieu de séjour durant l'hébergement de trois semaines dans les familles; apprendre des techniques de travail socio-physiques pour être en meilleure position de faire un choix pour l'avenir; prendre conscience de son environnement et apprendre la technologie pour y vivre au maximum avec le minimum, participer aux activités socio-culturelles et tirer profit des ressources humaines de la région et pratiquer des loisirs actifs tout en étant conscient de sa forme physique

Comment un groupe peut-il mettre ces belles théories en pratique? Premièrement, le groupe pratique le retour à la nature par son mode de vie. Il habite une ferme qui a été abandonnée depuis des années à une dizaine de kilomètres au sud du village

Les jeunes ont réaménagé la maison, calfeutré les fenêtres, chauffent au bois, font la lessive dans une machine à laver avec essoreuse. Mais il va sans dire qu'on se passe de sécheuse automatique et de chambre de bain moderne. Les jeunes s'occupent aussi de la basse-cour: une chèvre, des poules, des lapins et des chats

L'isolement de la ferme permet un rapprochement dans le groupe, puisqu'on s'y retrouve après son travail effectué soit à l'Atelier Rivière Rouge, à la Garderie des bambins, à la bibliothèque de l'école, chez Naturas, à l'aréna ou responsable de la cuisine à la maison

Du savon

On profit des soirées pour étudier sa langue seconde avec cahiers d'exercices et moniteurs, on planifie les repas, on a même fait du savon et confectionné des mocassins

Les participants ont apprécié particulièrement l'étude de la langue seconde ayant des occasions multiples de la pratiquer et surtout l'accueil chaleureux dans les familles d'hébergement ainsi que la chance de mieux connaître leur pays. Ce groupe termine son séjour à Saint-Malo à la mi-décembre; le deuxième groupe arrivera en janvier

Les jeunes de la région intéressés à Katimavik pour l'an prochain peuvent s'adresser à Guy Gosselin, chef de groupe.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

Veillée du Jour de l'An, le 31 décembre au Club Noret, organisée par les Chevaliers de Colomb. Les billets au prix de 10$ comprennent un repas chaud. Réservez vos billets auprès de: Raymond Saucier (tél. 347-5549), Julien Hébert (tél.: 347-5245), Robert Lambert (tél.: 347-5246) et Pierre Gosselin (tél.: 347-5448)

Ligue Hanover-Taché

Les meilleurs compteurs

	B	P	T
1 - Ron Freynet, Sainte-Anne	4	13	17
2 - Mat Mathews, Sainte-Anne	9	2	11
3 - Donald Smith, Sainte-Anne	5	6	11
4 - Randy Rempel, Grunthal	6	4	10
5 - Andy Corner, Sainte-Anne	1	8	9
6 - Edwin Froese, Grunthal	4	4	8
7 - Al Reimer, Lorette	5	2	7
8 - Bob Lafrenière, Sainte-Anne	4	3	7

Horaire des parties

Vendredi 17

- Mitchell à La Broquerie
- Grunthal à Ile-des-Chênes

Dimanche 19

- Lorette à Saint-Pierre
- Grunthal à Mitchell
- Saint-Malo à Ile-des-Chênes
Sainte-Anne à Niverville

Mardi 21

- Lorette à Sainte-Anne
- Niverville à Saint-Malo

Jeudi 23

Sainte-Anne à Saint-Pierre
Mitchell à Niverville
- La Broquerie à Grunthal

Les équipes

	PG	PP	Pts
1 - Sainte-Anne	3	0	6
2 - Grunthal	2	0	4
3 - Mitchell	2	1	4
4 - Niverville	1	1	2
5 - La Broquerie	1	1	2
6 - Ile-des-Chênes	1	1	2
7 - Lorette	1	2	2
8 - Saint-Malo	0	2	0
9 - Saint-Pierre	0	3	0

À chaque semaine dans La LIBERTÉ

Auguste (Gus) COTÉ

Décédé à l'âge de 84 ans, le mercredi 1 décembre 1982 à l'hôpital Health Sciences Centre

Il fut precédé dans le deuil par son fils Henri en 1952, sa femme Aline en 1978, et sa soeur Annette en 1979

Il laisse dans le deuil ses deux filles ainsi que leur mari: Denise et Léo Barnabe, et Jacqueline et Mark Key et cinq petits-enfants

M. Côté est né à Saint-Henri, Québec en 1898 et vint demeurer à Winnipeg avec sa famille, à l'âge de neuf ans. Il a fait ses études au Collège Saint-Boniface et par la suite fut employé comme comptable par M. Ernest Guertin à la compagnie Western Paint Ltd

Après une trentaine d'année d'emploi avec cette compagnie, suite à la mort de M. Guertin, il devint vice-président, puis secrétaire-trésorier de cette compagnie en association avec M. J. Schimnowski qui avait le titre de président, et il continua dans sa capacité de comptable une autre douzaine d'années, jusqu'à sa retraite en 1965

M. Côté était membre actif des Chevaliers de Colomb et fut élu Grand chevalier du conseil Provencher en 1945. Il était paroissien de l'Eglise du Sacré-Coeur de Winnipeg où il s'engagea dans toutes les organisations ayant affaire au support de l'église et l'école, ainsi qu'à la promotion de l'éducation dans les deux langues

Il était un grand admirateur de hockey, ayant fait parti lui-même de différentes équipes professionnelles dans les années 1920, l'une desquelles était les Argonauts de Winnipeg

Les prières furent récitées par le R.P. Léo Couture, assisté du R.P. A. Lemoine, suivies de la messe de la résurrection à 14h00 le lundi 6 décembre à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'enterrement se fit au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald

Un grand merci à tous ceux qui ont assisté et à ceux et celles qui se sont dévoués pour le chants, etc

Le salon Desjardins était en charge des arrangements

Emile PAULHUS

Paisiblement le 3 décembre à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, Emile Paulhus est décédé à l'âge de 82 ans, de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes

Il laisse dans le deuil son épouse Clara; 2 fils, Roger et Marie Louise de Notre-Dame-de-Lourdes; André et Sandra de Vancouver, et une fille, Evelyn et Gérard de Somerset, et 11 petits-enfants

Les funérailles furent célébrées lundi le 6 décembre à 14h30 en l'église paroissiale. La direction funéraire était confiée au salon mortuaire local de Clément Adam

REMERCIEMENTS

Mme Paulhus et ses enfants remercient les Dr Duval et McKee et le personnel de l'hôpital pour tous les bons soins pendant son séjour à l'hôpital

Nous voulons aussi remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie, offrandes de messes, fleurs et autres. Merci aux porteurs, à la chorale et aux Filles d'Isabelle qui se sont occupées du goûter

Un grand merci à Clément et Alain Adam pour leur délicatesse dans notre temps d'épreuves

Mme Ida CARRIERE

Le mardi 30 décembre, est décédée à l'âge de 93 ans, Mme Ida Carrière de la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, anciennement de Saint-Vital

Mme Carrière fut précédée par son mari Arthur en 1961. Elle laisse dans le deuil deux fils Simon et sa femme Germaine de Saint-Vital, et Luke et sa femme Marge d'Alberquerque, New Mexico, trois filles: Mme Ernestine Gagnon et son mari Arthur; et Mme Salome Désilets, tous de La Broquerie, Manitoba; et Mme Cécile Fowler et son mari Roy de Vancouver, C.B.; 15 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants

Les prières ont été dites le vendredi 3 décembre à 14h00 en l'Eglise de Saint-Emile, suivies de la messe de la résurrection célébrée par le R.P. R. Peters. L'inhumation fut au cimetière de Green Acres

La direction des funérailles de Mme Ida Carrière fut confiée au Salon mortuaire de Green Acres, 222-3241

Isidore MERCIER

Decédé à Montréal, le dimanche 5 décembre, Isidore Mercier à l'âge de 92 ans

Né en Bretagne, M. Mercier s'établit au Manitoba en 1906. Il retourna en France pour servir son pays natal durant les quatre années de la guerre 1914-18

De retour au Canada, il s'établit à Saint-Boniface où il vécut avec son épouse Françoise Lecain jusqu'en 1970. Résidant à la ville de Saint-Laurent, Quebec depuis 12 ans, il decedait au Centre hospitalier Côte-des-Neiges

A Montréal, où demeure ses deux filles, Yvonne (Mme Henri Bergeron) et Marie-Louise, lui survit également son épouse actuellement hospitalisée au centre Côte-des-Neiges

Isidore Mercier fut décoré de la médaille militaire pour acte de bravoure (guerre 14-18) et il recevait récemment le titre de Chevalier de la Légion d'honneur, la plus haute décoration de son pays natal, la France

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent



APPEL D'OFFRES

FACILITÉS D'UN PUITS D'ÉPUISEMENT

Les soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, jeudi le 6 janvier 1983, pour la Ville de Unity, Contrat 7 - Facilités d'un puits d'épuisement. Le site du travail est situé dans le ¼ SO 4-41-23-03, approximativement 8 kilomètres nord-ouest de la Ville de Unity, Saskatchewan. Le travail consiste de fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour la construction d'un bâtiment des pompes, et la fourniture et l'installation d'équipement de pompage, y compris une pompe, un compteur d'eau, conduites, soupapes, commandes et appartenances. Le travail consiste également de fournir et installer toutes commandes électriques et les modifications de commande au bâtiment des pompes et à l'installation de traitement des eaux exixtants

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Prince Albert, North Battleford, Lloydminster, Saskatoon et Régina,

(2) Hôtel de ville, Ville de Unity,

(3) Bureau du consultant
Epec Consulting Western Ltd
1500 - 4e avenue
Régina, Saskatchewan
S4P 3B2

(4) Bureau régional d'ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres

Ingénieur préposé
aux contrats
5e étage,
Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél.: (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A. F. Lukey
Ingénieur en chef, ARAP

Canada

La Page de Bicolo ...

Bonjour toi!

Noël arrive à grands pas! Profite de tes vacances pour aider maman à faire des décorations pour la maison.

J'ai mis mon costume de lutin! L'aimes-tu?

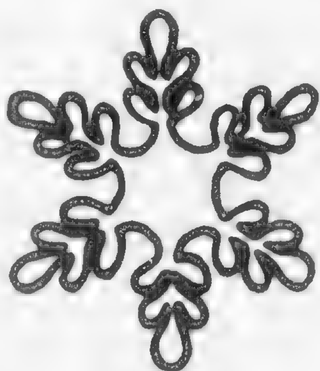
Bicolo

En faisant ton ange, chante ce beau chant de Noël!

LES ANGES
DANS NOS CAMPAGNES

Les anges dans nos campagnes,
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes,
Redit ce chant mélodieux

Gloria, in excelsis Deo!
Gloria, in excelsis Deo!



Colorie Bicolo qui décore son arbre de Noël...

Un bel ange!

Colorie et découpe le corps, les ailes et le bâton avec l'étoile de l'ange.



Ramène la jupe par en arrière en la courbant un peu.

Ramène les bras par en avant; colle le bâton de l'étoile entre les pouces.

Plie les ailes sur le pointillé; colle-les sur le dos de l'ange.

Coupe avec la pointe du ciseau jusqu'au pointillé.

Plie par en arrière sur le pointillé pour que le bâton soit solide.

Recette

Maïs soufflé au caramel ou le "Popcorn des Gourmets"!

Il me faut:
1 sac de maïs à éclater ("popping corn")
1 boîte d'arachides ou de noix mélangés

1. Je prépare 16 tasses de maïs soufflé
2. Je les dépose dans une grande lèchefrite ou rotissoire
3. J'ajoute la boîte de noix

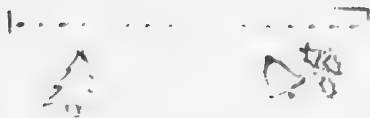
Je prépare le sirop suivant
1 tasse de sucre
tasse de sirop de maïs
cuil. à thé de sel
cuil. à thé de vanille

- Je fais bouillir durant 5 minutes.
- Je verse ce sirop sur le maïs soufflé et les noix en les enrobant bien
- Je place la lèchefrite au four durant une heure à 250 degré F
- Je brasse à chaque 15 minutes afin qu'ils ne collent pas ensemble.
- Je fais refroidir et j'en pase à mes invités. C'est délicieux!

Pour en faire des cadeaux, tu les mets dans un bocal, décoré d'une belle boucle

(Ce mélange se conserve bien dans une boite en plastique bien fermée et peut aussi se congeler.)





Des sacs à cadeaux!

Voici une suggestion pour remplacer le papier d'emballage qui ne coûtera pas beaucoup plus cher et qui servira longtemps. C'est le sac à cadeaux! Tu fabriques des sacs à cadeaux en tissus. Il est possible de se procurer des tissus pas très dispendieux et avec l'aide d'une grande personne, tu fais les sacs et tu les décores avec des appliqués.

Tout d'abord, tu dois savoir ce que tu veux offrir comme cadeau... un disque, un jouet, une bouteille de vin, du parfum, un livre, casse-tête, etc... La dimension de ton sac dépend de ton cadeau



Pour décorer ton sac tu peux mettre des motifs de Noël (étoile, cloche, sapin...) ou quelque chose qui représente le cadeau; ou un petit animal, papillon, le nom de la personne, etc... Tout est possible!

Ce que tu auras besoin:
- du tissu: coton, synthétique, feutre, lainage..
- des retailles de toutes sortes pour les appliqués
- cordon ou lacet



Si ton cadeau est plat (ex.: un livre) ton sac sera très facile à faire. Regarde les figures 1 et 2.

S'il est assez gros, regarde la figure 3.

Tout d'abord:

a) Taille le tissu de la grandeur nécessaire (un peu plus grand que ton cadeau.

b) Fais un ourlet d'environ 1 ou 2 cm en haut du tissu. Ce sera pour passer le cordon du sac.



c) Prépare les appliqués que tu auras découpés dans des tissus contrastés:
   - tu peux les coller avec de la colle "bond fast" ou
   - tu peux les coudres à la machine (de préférences avec le point zigzag) ou
   - le coudre à la main si tu as le temps.

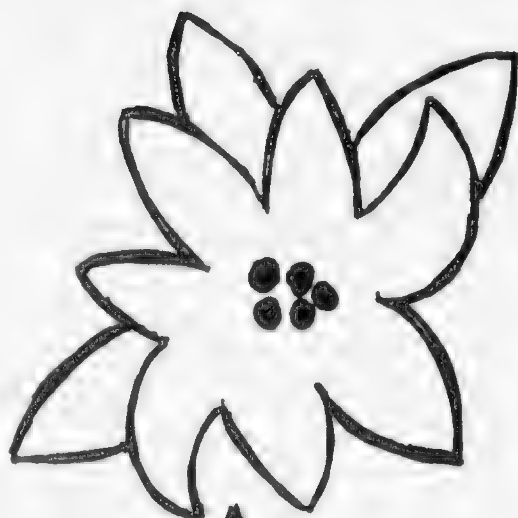
d) Plie ton tissu en deux, à l'envers (tes appliqués seront à l'in térieur), et couds le fond du sac et le côté. Retourne. Enfile ton cordon... et voilà!

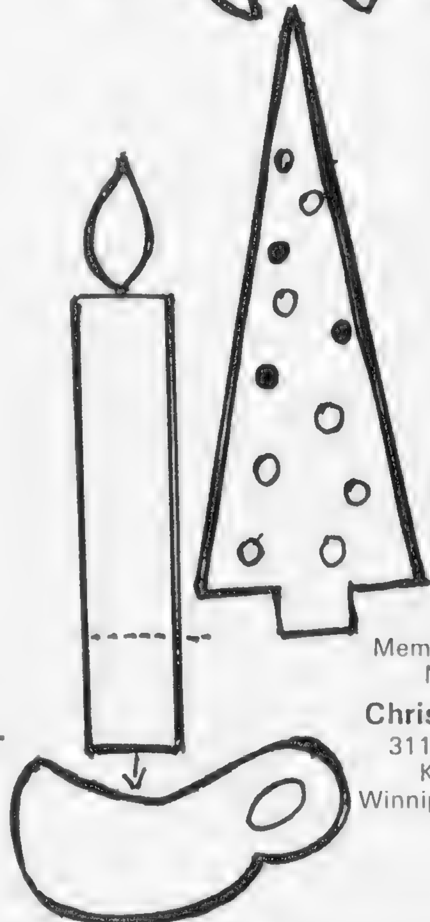
Un sac à cadeau pour n'importe quel cadeau; un sac qui servira toute l'année pour mettre tes choses, tes collections, blocs, petits jouets... tes trésors quoi!

Fais un double plaisir... un cadeau caché dans un sac à cadeaux!



Quelques modèles d'appliqués.





Membre gagnant
No 5341
Christine Boyer
311, boulevard
Kenaston
Winnipeg, Manitoba
Âge: 7 ans

Où sont les biscuits!

[illegible] ...atin, j'ai envoyé mon fils [illegible] le sac ne pesait plus qu'une livre.

[illegible] suggère donc de faire vérifier votre balance.

Le marchand: Pardon, notre [illegible] est exacte. Je vous suggère plutôt de peser votre fils!

Sainte-Agathe

"Dans l'temps des fêtes"

On aurait dit un exode! Près d'une centaine de personnes, c'est-à-dire les Chevaliers de Colomb et leurs familles, se rendaient au Dakota Bowling Lanes afin de passer un après-midi ensemble à jouer aux quilles, le 5 décembre. Tous ont bien apprécié cette sortie.

Ensuite, pour continuer la fête, ils se rencontraient de nouveau près de l'arbre de Noël à la salle de la légion, le 12 décembre. Tout ceci pour se rencontrer et amuser les petits et les grands. "C'est comme ça qu'çà s'passe dans l'temps des fêtes..."

Malgré le peu de neige sur les grandes étendues de plaines, ça a bien l'air de Noël par ici. D'ailleurs les célébrations eucharistiques de l'Avent nous préparent pour la fête de Noël d'une façon toute spéciale. On aperçoit aussi une crèche dans l'église; et tous ceux et celles qui ont le goût de chanter à la messe de minuit exercent leur voix tous les lundis soirs à 19h30

Du côté de l'école, les jeunes ont accueilli à bras ouverts "Nico et Niski et l'étoile de Noel". Une troupe du Cercle Molière présente cette pièce de Claude Dorge qui raconte l'histoire de Noel chez les Amérindiens. Cette pièce captive tous les petits et les grands aussi.

Les Old Timers ont gagné

C'est le début de la saison des buts: et des abus peut-être! L'aréna a ouvert ses portes le 9 décembre afin de permettre aux spectateurs et aux joueurs avides du hockey de se retremper dans ce sport national et international.

Les "Old Timers" de Sainte-Agathe ont remporté leur première partie de quatre lorsqu'ils jouaient contre l'équipe d'Ile-des-Chênes le 5 décembre. D'autre part, les "Knights" de Sainte-Agathe entreprennent leur deuxième partie de la saison le 17 décembre.

Les jeunes filles et garçons ne tardent pas eux aussi à embarquer sur la glace avec le hockey mineur et le patin de fantaisie, en marche dès cette semaine.

Et, pour ceux qui aiment grignoter en regardant tout ce monde patiner, les Chevaliers de Colomb leur préparent de bons mets. Et en peu de temps, grâce à la nouvelle cuisinière micro-onde qu'ils ont achetée!

Gisèle BEAUDRY

Calendrier

Le mardi 21 décembre: inscriptions pour le cours de perfectionnement du français (cours crédité .093) à 19h00 au Sainte-Agathe Service Centre.

Vie sociale

M. Auguste **Côté**, de Saint-Boniface, décédé le 1er décembre.

Soeur Blanche **St-Pierre**, de Saint-Boniface, 84 ans, décédé le 7 décembre

DR LISE PINSONNEAULT
a le plaisir d'annoncer l'ouverture
de sa pratique de dentisterie
en association avec
Dr Irvin Olafson et Dr Reg Parton
au **RED RIVER DENTAL GROUP**
347, rue Main, Selkirk, Manitoba,
Téléphone: 482-5702
Bureaux satellites:
Lac du Bonnet, Manitoba 345-8647
Arborg, Manitoba 376-5243
Fisher Branch, Manitoba 372-6741

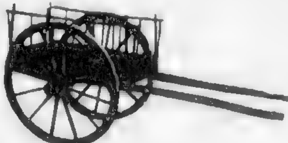
LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE No 17

est à la recherche d'un

professeur

pour le 3 janvier 1983, pour l'école élémentaire de Letellier - sujets et niveaux à être déterminés par le directeur.

S'il vous plaît, faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae au:



Directeur
École de Letellier
Letellier, Manitoba
R0G 1C0

La LIBERTÉ
CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

La Division scolaire de Saint-Boniface No 4

cherche

un professeur

de quatrième année (4e) pour une suppléance à long terme à l'école Lacerte. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Georges Druwé, directeur
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Saint-Boniface (Manitoba)
256-4384

LA LIBERTÉ
POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

À partir du 1er octobre, ne seront acceptés que les textes **en français** tapés à la machine ou écrits très lisiblement.

Tout autre texte sera refusé.

Les nécrologies devront être payées d'avance au tarif suivant:

- 100 mots ou moins	10.00$
- 100 à 150 mots	15.00$
- 150 à 200 mots	20.00$
- 200 à 250 mots	25.00$
- 250 à 300 mots	30.00$
- photo 1,5"x1,5"	10.00$

Une occasion manitobaine...

Agent du personnel

Éducation

Sous l'autorité du Directeur du personnel, le titulaire sera chargé de tous les aspects des services du personnel, y compris le recrutement, la classification des postes, le perfectionnement, les relations professionnelles, l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes, des politiques et de la réglementation

QUALIFICATIONS: Les candidats doivent avoir une longue expérience dans ce domaine et un grade ou un diplôme en administration ou en sciences sociales Ils doivent également écrire et parler couramment les deux langues officielles

De 27,152 à 34,631 dollars pas an

No du concours: 885

Date de clôture: le 30 décembre 1982

Adressez les candidatures à la

Commission de la Fonction publique
904 - 155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba

R3C 3H8

MANITOBA

Employeur qui donne des chances égales

Travaux publics Canada — Public Works Canada

RÉMISSION DE LA DATE DE CLÔTURE POUR APPEL D'OFFRES
DISTRICT DU MANITOBA

Projet No 034123
Dauphin, Manitoba
Bâtiment fédéral
Facilités pour les handicapés physiques

Avertissement que la date de clôture pour la réception des appels d'offre qui devait venir à l'échéance le 21 décembre 1982 est remise à 11h30 (C.S.T.), le mercredi 5 janvier 1983.

Canada

Protégez ce que vous avez chèrement acquis!

Des polices d'assurance-revenu offertes par un chef de file dans le domaine de l'assurance-maladie



Wilfrid R. Gosselin, M. Ed.
10e étage, 305 Broadway
Winnipeg, Manitoba
Bureau: 947-1341
Domicile: 256-4846



CANADA-VIE

Transport Canada Air — Transports Canada Air

À VENDRE

Projet H-6002

Transports Canada met en vente le hangar T-73, situé à l'aéroport international de Winnipeg. Le hangar devra être enlevé de son emplacement actuel et les lieux remis en état à la satisfaction du directeur général de l'aéroport

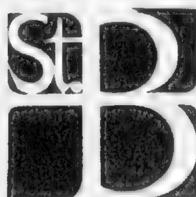
Description: Hangar T-73, structure en bois, superficie du hangar principal: 1374.92M^2, appentis est 241.54M^2, appendis ouest: 241.54M^2. Superficie totale: environ 1858.0M^2

Les parties intéressées sont priées de se faire connaître par lettre envoyée au plus tard le 17 janvier 1983 à l'adresse suivante

Monsieur George W. Elliott
Directeur général de l'aéroport
Aéroport international de Winnipeg
2000, avenue Wellington, pièce 127
Winnipeg (Manitoba) R2R 0S7
(204) 786-4105

Renseignements par téléphone
Jeanine Schouten 786-4180
Wayne Smook 786-4280

Canada



LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

invite des offres pour vendre ou louer ses deux bâtiments vacants.

1) **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRENDERGAST**
906, route Cottonwood - 41,870 pieds carrés,
environ 4.97 acres
- salles de classe traditionnelles, gymnase, bureaux, parc de stationnement, chauffage au gaz, bâtiment vieux de 20 ans.

2) **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAN BELLEGHEM**
10, route Vermillion - 36,389 pieds carrés,
environ 4.05 acres
- salles de classe traditionnelles, gymnase bureaux, parc de stationnement, chauffage au gaz, bâtiment vieux de 14 ans.

Les deux propriétés ont un zonage "R1" selon le Plan urbain de Saint-Boniface de 1957

Pour les plans et spécifications, y compris visite des facilités, s'adresser à.

M. Jacques Richer
50, rue Monterey
Winnipeg, Manitoba
R2J 1X1
253-2681

N'importe quelle offre ou la plus elevee ne sera pas necessairement acceptee

La vente est sujette a l'approbation du Conseil des finances des écoles publiques

Le comité des bâtiments et de l'entretien du Conseil invite toute personne interessée par ces facilites a soumettre leur offre d'ici le 31 décembre 1982

Transport Canada Air — Transports Canada Air

Possibilité commerciale Aéroport international de Winnipeg

Projet H-5003

Transports Canada cherche des candidats qui voudraient présenter des soumissions en vue de l'exploitation de comptoirs vacants de location de véhicules à l'aéroport international de Winnipeg. Deux comptoirs sont vacants aux termes des stipulations du contrat précédent concernant les permis qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 1980

Si l'appel d'offres suscitait un intérêt suffisant, la durée du contrat serait d'environ deux ans, se terminant le 31 décembre 1984

Les parties intéressées sont priées de se faire connaître par lettre qui doit parvenir au plus tard le 31 décembre 1982 à l'adresse suivante

Monsieur George W. Elliott
Directeur général de l'aéroport
Aéroport international de Winnipeg
2000, avenue Wellington, pièce 127
Winnipeg (Manitoba) R2R 0S7
(204) 786-4105

Renseignements par téléphone
Jeanine Schouten 786-4180
Wayne Smook 786-4280

Canada

ON PEUT ETRE CERTAIN DU CIEL

La Bible, La Parole de Dieu dit
"Je vous ai écrit ces choses, afin que vous SACHIEZ QUE VOUS AVEZ (maintenant) LA VIE ETERNELLE, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu."
(1 Jean 5.13).

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
Pasteur Dick Neufeld (233-6307 [illegible] 233-8435)

BIENVENUE

LA COMMISSION CULTURELLE FRANSASKOISE

[illegible]

adjoint(e) au développement culturel

Fonctions

[illegible]

Exigences/qualifications

[illegible]

Lieu de travail

[illegible]

Salaire annuel

[illegible]

Entrée en fonction

[illegible]

Date limite du concours

[illegible]

[illegible]

M. Gilbert Troutet, Directeur général
La Commission culturelle fransaskoise
200 - 1933, 8e avenue
Régina, Saskatchewan
S4R 1E9

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

Référence No: 2-J85-13A(312/82)(AOL)

Rôle No: 6148

Requête présentée par Ilford-Riverton Airways Ltd. - en vue de modifier le permis No A.T.C. 624/52(NSO)

Le permis No A.T.C. 624/52(NS) autorise Ilford-Riverton Airways Ltd. à exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), au moyen d'aéronefs à voilure fixe, pour le transport de personnes, de marchandises et/ou de courrier, afin de desservir les points Winnipeg, Island Lake, points on Gods Lake (i.e. God's Lake, God's Lake Narrows, God's River) et Red Sucker Lake (Manitoba), et Sandy Lake (Ontario), à l'utilisation d'aéronefs des groupes A, B, C, D (limitée à deux (2) aéronefs Canso et aux aéronefs DC-3 des groupes D et E (limitée aux aéronefs à hélices dans le groupe E en vue du transport de marchandises)

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir le point supplémentaire Oxford House (Manitoba), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe D (limitée à deux (2) aéronefs Canso et aux aéronefs DC-3) et E (limitée aux aéronefs à hélices dans le groupe E en vue du transport de marchandises)

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 3 janvier 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9

Catherine Vandenberg
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens

Canada



Bons-cadeaux interurbains

Le cadeau parfait

Un paquet-cadeau contient quatre bons de 5$ chacun. On peut s'en procurer à n'importe quel centre MTS ou bureau d'affaires MTS.



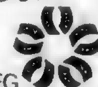
MANITOBA TELEPHONE SYSTEM



Cette semaine au Centre-ville

A Dream of Sky People

Une réalisation de la compagnie Native Theatre illustrant par le mime, la musique et la danse la naissance du peuple autochtone. À la galerie des arts de Winnipeg du 18 au 22 décembre inclusivement. Pour tous renseignements concernant les billets, appeler le 944-0581.



OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer



Métrologiste principal, normes dimensionnelles et physiques

Traitement: $24 127 – $27 038
Nº de réf.: 82-NCRSO-DND-6 (1143)

Défense Nationale
Centre d'essais techniques de la qualité
Hull (Québec)

Fonctions
Le ministère de la Défense nationale recherche un employé de soutien technique pour son Centre d'essais techniques de la qualité. Le titulaire devra calibrer des normes de métrologie et des instruments de transfert d'une grande précision; examiner et certifier des instruments et des appareils d'essai; mettre au point de nouvelles méthodes d'essai et effectuer des levées métrologiques; ainsi que concevoir et modifier des dispositifs de calibrage

Conditions de candidature
Etudes secondaires terminées avec succès ou équivalence et/ou cours en génie mécanique et expérience du calibrage de normes mécaniques et physiques et de matériel d'essai. Expérience de la rédaction de rapports et de procédures techniques

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle

Nº d'autorisation: 312-308-015

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à
M. McAllister
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
300, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 593-5331, poste 472
Date limite: le 7 janvier 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Gérant, Recherches et normes des installations

Traitement: $42 975 – $48 083
Nº de réf.: 82-NCRSO-OC-SCC-AG-2583 (1143)

Service correctionnel Canada
Services techniques
Ottawa (Ontario)

Fonctions
La planification d'installations pénitentiaires implique une technologie complexe qui fait appel en même temps aux sciences de la gestion des operations, à la physique appliquée et à l'esthétique. Nous recherchons un architecte diplôme pour gerer l'elaboration et la mise en application de normes rentables en matière d'hébergement et d'installation. Cette personne doit être en mesure de devenir assez rapidement l'autorité en matière de design pour installations carcérales au Canada

Conditions de candidature
La personne choisie aura eté architecte superieur ou en chef d'une organisation opérationnelle de grande envergure, ou premier responsable dans une firme d'experts-conseils spécialisée en planification de grandes installations. Elle devra avoir une vaste experience pertinente, une connaissance supérieure évidente dans le domaine technique, un très bon jugement, une préoccupation marquée pour les solutions pratiques et rentables, et l'expérience de l'application des sciences de la gestion au design d'installations

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature

Nº d'autorisation 312-292-017

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae a
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, av. Laurier ouest,
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 31 décembre 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

fm



CONSEIL D'ADMINISTRATION

En arrière: Roger Dubois, Magella Boissonneault, Gilberte Proteau, Daniel Boucher. En avant: Fernand Rondeau, Léo Robert, Stella Archambault. Absent: Rémi Smith, Daniel Fortier, Charles Gagné.



PERSONNEL

En arrière: Monique Murphy, Alfred Fortier, Gérald Dubé, Gertrude Wolensky, Agnès Molin, Ronald Valois. 2e rangée: Rita Lecuyer, Léo Prince, Michel Lamarche, Lucille Cenerini, Lorraine Girouard, Gertrude Bergeron-Mousseau. 1re rangée: Lucille Thioux, Réal Sabourin, Lucille Roch, Cécile Rémillard-Beaudry.

Message du Président

Joie et espérance - voilà les voeux du conseil d'administration et du personnel de la Société franco-manitobaine à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

La joie, c'est le climat nécessaire à l'épanouissement de notre collectivité franco-manitobaine; l'espérance, c'est la foi en notre avenir, en notre destinée.

Quand on est Franco-Manitobain, on n'est jamais à l'abri des luttes et des défis... L'année 82 nous en a apporté un bon nombre et 83 nous en réserve d'autres. Il est par contre réconfortant de sentir chez les nôtres un désir d'oeuvrer globalement et collectivement. La conjecture politique tant au plan fédéral que provincial nous est présentement favorable. Aussi, c'est demeurant solidaires les uns avec les autres que nous pourrons atteindre nos objectifs communs et améliorer "le mieux vivre en français" chez-nous.

Que la nouvelle année soit bonne et que le Seigneur bénisse chacun d'entre vous.

Léo Robert, président

Cahier spécial de Noël

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 36 Saint-Boniface, vendredi 17 décembre 1982 - 2e cahier -

Joyeux Noël !



La revue de l'année

1982 s'achève. C'est le temps des bilans. La LIBERTÉ vous présente dans ce cahier spécial une rétrospective des principaux événements qui ont marqué l'année.

Et vive Bicolo!

En janvier, Bicolo a fêté ses dix ans. Une longévité extraordinaire, grâce aux talents de bénévoles. L'équipe de Bicolo propose aux jeunes (et aux moins jeunes...) de passer quelques bons moments.

La crise économique, il a fallu aussi la vivre en 1982. Dans ce contexte, on apprécie d'autant plus la participation à ce cahier spécial de plus de 100 annonceurs qui ont tenu à offrir leurs

meilleurs voeux pour les fêtes.

Janvier: Bicolo a fêté

- Le 5 janvier, **La LIBERTÉ** a célébré le 10e anniversaire de **Bicolo**, la page pour les enfants. L'instigatrice de l'affaire, **Mme Cécile Mulaire**, est encore de la partie, dix ans plus tard, alors que le club de Bicolo compte près de **7 000 membres**. Le but de l'entreprise est de donner aux enfants de quoi s'amuser en français en dehors du contexte scolaire.

- Le **7e Voyageur officiel** pour le 13e Festival a été nommé: il s'agit de **Pierre La Roche** de **Saint-Malo**, 51 ans, chanteur-raconteur-fermier, bien connu dans la communauté. Il sera accompagné de son épouse **Carmen**.

- Deux avocats de Saint-Boniface, Me **Michel Monnin** et Me **Laurent Roy**, se sont vus conférer le titre de "Conseillers de la Reine". Me Monnin est président de la Fédération culturelle des Canadiens français, et Me Roy est président de Franco-fonds.

- Comme ils s'apprêtaient à célébrer le **75e anniversaire** de Notre-Dame-de-la-Nativité, les proissiens de **Somerset** ont vu leur église, vieille de 42 ans, se faire complètement raser par un **incendie** qui s'est déclaré le 28 décembre au matin. Les pompiers accourus de toute la région n'ont pu contenir les flammes de l'édifice construit sous la cure de Lucien Senez en **1939**. L'église avait été bien entretenue et récemment rénovée. Elle était assurée.

- Une première en **Cour du banc de la Reine**: un procès en français. Bien que brève, l'affaire opposant le Collège universitaire de Saint-Boniface et un de ses ex-administrateurs, Laval Cloutier, s'est déroulé en français, tant au niveau des procédures que des témoignages.

- L'administration de la **Division scolaire de Saint-Boniface** a remis aux cinq commissaires ses recommandations face au réaménagement des écoles: la fermeture des écoles Niakwa Place et Van Belleghem, le transfert du secondaire français du **Collège** à l'école **Louis Riel**, l'implantation d'un programme B de M à 12 à l'école Provencher, et le déménagement des étudiants anglophones de Louis Riel au Windsor Park Collegiate.



Me Laurent Roy



Me Michel Monnin

- Le **Cercle Molière** a présenté "Une drôle de vie", de Brian Clark, la 2e pièce de la saison. **Claude Dorge** joue le rôle de Yves Durant, complètement paralysé à la suite d'un accident d'auto. Le thème de la présentation est l'enthousiasme. Mise en scène de Roland Mahé.

ses dix ans

- Le Nouveau parti démocratique de **Howard Pawley** a nommé M. **Ronald Duhamel** au poste de sous-ministre de l'éducation, comme successeur à Ronald MacIntosh. Natif de Winnipeg, détenteur d'un doctorat en éducation à l'Université de Toronto, M. Duhamel occupait auparavant les fonctions de sous-ministre adjoint.

- La **Société franco-manitobaine** annonce que le premier ministre **Howard Pawley** sera l'orateur invité à l'Assemblée annuelle de l'organisme en mars. Également, la SFM annonce que six postes sont à combler au sein de son conseil d'administration. Le 2e mandat de Mme Gilberte Proteau arrive à terme.

- La Division scolaire de **Saint-Boniface** a embauché un nouveau directeur général dans la personne de **Gerald McConaghy**, successeur à Peter Coleman, et dont l'entrée en fonction est prévue pour juillet. L'intérimaire est assurée par l'adjoint au directeur, **Roger Millier**.

- La **municipalité de Montcalm** a cent ans. Et pour marquer l'événement, le 17 janvier, le Comité centenaire a réuni les anciens maires et conseillers et quelques ministres de la province pour une veillée. Le maire actuel, **Albert Saint-Hilaire** en a profité pour dévoiler une plaque portant les noms de tous les maires, conseillers et secrétaires depuis 1882.







Février: Le temps des festivals et

- Il y a du nouveau au **Centre culturel franco-manitobain**: une nouvelle galerie d'art a été inaugurée avec des oeuvres de **Pauline Boutal**. Les rénovations ont coûté 19 mille $. On annonce aussi que le **Foyer**, sensé devenir le point de rencontre de la communauté, sera ouvert de 19h00 à 1h00.

- L'équipe de tournage de **Radio-Canada** est à l'oeuvre dans Saint-Boniface pour le tournage de "**Pierrot**", un mélodrame dans les deux langues. La réalisation est de Léo Foucault. La dramatique d'une demie heure a nécessité dix jours de tournage.



M. Pierre LaRoche



Réal Bérard

- À l'occasion du 13e **Festival du Voyageur**, le 7e voyageur officiel, **Pierre La Roche**, accompagné de son épouse **Carmen**, estime que la fête d'hiver a été particulièrement bénie par des températures extrèmement clémentes. Et plus, le Secrétariat d'État remet une subvention de 150 mille $ au Festival.

- Le Centre culturel franco-manitobain prépare **Les batteux**, une comédie musicale de **Marcien Ferland**. La "superproduction" exige la participation de presque 100 personnes sur scène. On se souviendra de Louis **Dubé**, Joanne **Mercier**, Robert **Laflèche** et Germaine **Marion**.

- Une première: **Cécile Mulaire** et son équipe publie "Je m'amuse avec **Bicolo**", le cahier de jeux des petits Franco-Manitobains. Les 46 pages ont été conçues avec une saveur toute manitobaine.

- À **Saint-Pierre-Jolys**, les gens se serrent les coudes pour tenter de sauver Saint-Pierre Motors, 50 mille $ sont ramassés. **Roger et Lucien Croteau** promettent de redoubler d'efforts pour ne pas décevoir les gens.

des carnavals arrive

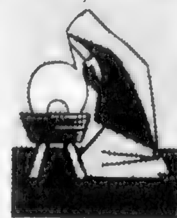
- Au Carnaval de **Québec**, l'équipe de **Réal Bérard** (avec **Don Berg** et **Harry Havey**) se distingue encore une fois: elle remporte la compétition nationale de sculpture sur glace. L'équipe Manitoba ne représentait le Canada.

- On apprend que "**Au coeur du grand pays**" sera la chanson-thème des sixièmes **Choralies** internationales qui se tiendront durant l'été au Manitoba. La chanson est une collaboration entre **Gemma Boily-Larivière** pour les paroles et **Gérard Jean** (Ziz!) pour la musique.

- **René Préfontaine**, sous-ministre aux affaires culturelles du Manitoba retourne à la fonction publique fédérale, suite à l'achèvement de son affectation provisoire de trois ans au gouvernement du Manitoba.

LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES FRANCOPHONES CÉLÈBRENT NOËL





Heures des célébrations eucharistiques

CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE
190, avenue Cathédrale
Saint-Boniface
Messe de la veille: 20h - pour enfants
Messe de la nuit: minuit
Jour de Noël: 10h30 et 12h30

PRÉCIEUX-SANG
200, rue Kenny
Saint-Boniface
Veillée de Noël: 20h
Messe de la nuit: minuit
Jour de Noël: 10h30 et 12h
(pour enfants)

SAINT-EUGÈNE
1007, chemin Ste-Mary
Saint-Vital
Messe de la veille: 19h30
Vigile de Noël: 23h30
Messe de la nuit: minuit
Messe de l'aurore: 9h00
Messe du jour: 11h00



Annoncez cette Bonne Nouvelle:
Dieu a réalisé sa promesse,
il est venu vivre parmi nous

Joyeux Noël

CHAPELLE SAINT-LOUIS
Rue Laflèche
Saint-Boniface
Messe de la nuit: minuit

SAINTS-MARTYRS CANADIENS
289, av. Dussault
Saint-Boniface
Veillée de Noël: 20h et 22h
Messe de la nuit: minuit
Jour de Noël: 11h

SAINTE-MARIE
29, rue des Meurons
Saint-Boniface
Messe de la veille: 19h30
Messe de la nuit: minuit
Jour de Noël: 12h

NOTRE-DAME-DE L'ASSOMPTION
609, rue Léola
Transcona
Messe de la nuit: 23h45
Jour de Noël: 10h

Mars: Howard Pawley s'est rendu

- La Ligue de hockey **Hanover-Taché** a fêté son **25e** anniversaire lors de son banquet annuel de remise de trophées. La ligue regroupe neuf équipes, dont six de villages francophones. Les **As de Sainte-Anne** ont pris la plupart des honneurs de la saison en remportant le championnat, et le trophée du meilleur compteur, **Ronald Freynet**. **Roger Brisebois** d'Île-des-Chênes s'est mérité les trophées de Recrue de l'année et Meilleur gardien de but.

- "Le partage des services" a été le thème de l'assemblée annuelle des **Commissaires d'écoles** franco-manitobains à laquelle 24 des 36 commissaires francophones ont participé. Il a été surtout question d'ordinateurs et de partage des services entre divisions, suivant les recommandations d'une enquête préparée par Armand Bédard. Mme Claudette Savard de Norwood a été élue à la présidence de l'association.

- Le **Club Réseau** et le **Regroupement** des femmes franco-manitobains ont tenu conjointement une journée de la femme, dont le thème "Qu'on s'en parle et qu'on en rie" a servi à lancer les discussions. Les quelque 150 femmes présentes ont pu, entre autres, visionner le nouveau film de l'Office national du film, "C'est surtout pas de l'amour."

- Le Coup de pouce est terminé: **1920** donateurs ont contribué **27,072$** à la campagne annuelle de soutien au journal **La LIBERTÉ**. C'est évidemment un nouveau sommet. En 1981, le Coup de pouce avait rapporté un peu plus de 26 000 aux coffres de l'hebdo.



à l'AA de la SFM

- À **Saint-Boniface**, les choses s'enveniment quant aux décisions concernant la réorganisation scolaire. Les parents du programme B considèrent que les commissaires et les organisations francophones complotent contre la survie de leur programme. Selon le plan proposé par **Rénald Guay**, trois écoles seront fermées, dont le Collège secondaire, qui serait réaménagé à l'école **Louis Riel**. L'école **Béliveau** deviendra école d'immersion française. La police a du intervenir pour la sécurité des commissaires.

- **Francofonds**, le "United Way" des francophones du Manitoba, a distribué la somme de **23 300$** à 37 groupes qui ont satisfait les critères de distribution. Les sommes ont varié entre 100$ et 2 500$. L'organisme a annoncé qu'elle avait franchi le cap des **250 000$** d'actif.

- **Sr Elizabeth de Moissac** a été reçue à la Compagnie des Cent-associés de l'**ACELF**. Elle est ainsi reconnue pour avoir donné, entre autres, 46 ans de sa vie à l'enseignement. La soeur grise est devenue le 50e membre des Cent-associés, qui ne seront jamais plus de cent.

- Les **évêques catholiques** du Manitoba ont lancé une campagne de publicité pour donner un signe d'encouragement aux familles soumises aux pressions de la société. Les évêques, dont **Antoine Hacault** de Saint-Boniface, ont présenté les services qu'offrait l'Église aux personnes en difficulté.

- Trois familles franco-manitobaines, **Jean-Léon** et **Marie Ouimet** de Sainte-Agathe, **Denis** et **Arcélie Gratton** de Sainte-Agathe, et **Emma** et **Philippe Gobeil** d'Otterburne se sont vues décerner des plaques par le gouvernement du Manitoba pour leur ferme centenaire, lors d'une cérémonie au Club de curling de Saint-Pierre.

- Dans un discours de plus de vingt minutes, le premier ministre du Manitoba **Howard Pawley** a présenté aux Franco-Manitobains, lors de l'assemblée annuelle de la **SFM**, le programme de son gouvernement au niveau du bilinguisme: le gouvernement communiquera avec les francophones dans leur langue dès que les services seront en place; des **procès** en français auront lieu sur demande; l'interprétation simultanée sera fournie en Chambre pour la prochaine session; les certificats d'identité et les permis de conduire seront bilingues.

- Un nouveau conseil d'administration à la SFM a été nommé au cours d'une assemblée annuelle plutôt terne, selon les observateurs: **Léo Robert** (président), **Roger Dubois** (1er vice-président), **Daniel Fortier** (2e vice-président), **Magella Boissonneault** (secrétaire-trésorier), et les conseillers **Daniel Boucher**, **Rémi Smith**, **Stella Archambault** et **Fernand Rondeau**.

- La superproduction multidisciplinaire **Les batteux** de **Marcien Ferland** est venue sortir les Franco-Manitobains de l'hiver: une distribution d'une centaine de personnes, dans une mise en scène de **Louis Lemieux**, a reconstitué par une histoire d'amour les événements entourant la création de l'**Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba** en 1916. Pour les observateurs de la scène artistique, c'est l'événement culturel de l'année. Une production du **CCFM**.

Avril: La Fondation Radio Saint-Boniface

- La **Fondation Radio Saint-Boniface** remet 15 mille $ à **La LIBERTÉ** "pour poursuivre la distribution gratuite du journal aux foyers francophones". Depuis sa création en 1973, cet organisme à but non lucratif a distribué **190 mille** $ pour aider au développement de la culture française.

- La ministre de l'éducation, **Maureen Hemphill** intervient dans le dossier de l'école régionale à **Ile-des-Chênes**. Elle met sur pied un comité (Tony **Fréchette** et Glenn **Nicholls**) pour revoir le projet et déterminer la grandeur de l'école.

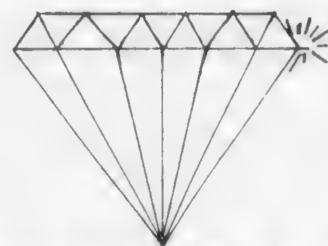
- Au dîner du **Club des hommes d'affaires** franco-manitobains, **Howard Pawley** avoue que son gouvernement n'a pas de solution miracle face à la crise économique.

- **Les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes** remporte la finale de la **Ligue Hanover-Taché** en quatre parties consécutives, aux dépens des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys.

- **La LIBERTÉ** lance un **"Coup de main"**, pour déterminer qui veut recevoir le journal. Il s'agit d'éliminer de la liste d'envoi les noms de ceux qui ne sont pas intéressés à La LIBERTÉ.

- Lors du deuxième banquet des **Amis de Francofonds**, le "United Way" des Franco-Manitobains, le président de l'organisme note que "Si la culture c'est bel et bien une recherche désintéressée, un dépassement de soi-même, alors Francofonds est une expression de notre culture". L'esprit de Francofonds, c'est "la volonté tranquille d'assurer ensemble l'avenir". Le juge **Alfred Monnin** est le président des Amis de Francofonds.







remet 15 000$ au journal


M. Raymond Lafond


M. Howard Pawley

- Le **Cercle Molière** présente **Piège à rebours**, qui met en vedette Jacqueline **Hogarth**, Paul **Léveillé**, Irène **Mahé**, Paulette **Desaulniers** et Maurice **Auger**.

- À sa réunion annuelle, la Centrale des caisses populaires, qui vient de connaître une année très difficile, décide de changer de nom, pour s'appeler la **Fédération des caisses populaires du Manitoba**. Son président, **Raymond Lafond**, indique que son personnel s'est employé, au cours de 1981, à aider les caisses en difficultés.

- Les résidants de **Saint-Boniface** obtiennent gain de cause: le conseil municipal de Winnipeg rejette le projet de changement du zonage à l'ouest de l'immeuble **Château Guay** sur la rue Goulet. La décision empêche la construction d'un immeuble de huit étages.

- À **La Broquerie**, le **Papier de Chez Nous** prend une orientation nouvelle. Dorénavant, le journal servira à informer surtout sur les activités qui entourent la préparation du centenaire.

- **Gilbert Fournier** remplace Laurent Bisson à la présidence de la **Fédération provinciale des comités de parents**. Il ressort très nettement de la 6e assemblée annuelle (doublée d'un colloque) que les parents deviennent de plus en plus revendicateurs. Pour **Pierre Laurencelle**, le directeur général, les parents ont exprimé une volonté politique: ils veulent un changement des structures actuelles des commissions scolaires.

Mai: Manif 82 a rassemblé

- Il y aura une pénurie de **professeurs de français** au Manitoba, ont fait savoir les **Éducateurs franco-manitobains** lors de leur assemblée annuelle. La demande pourrait s'élever à une soixantaine par année. Les enseignants ont réélu **Mariette Ferré-Collet** à la présidence de l'organisme, tandis que **Georges Druwé** est devenu vice-président.

- **Les Danseurs de la rivière Rouge** ont fêté leur **35e** anniversaire. Fondé en 1947, le mouvement a porté le nom de "Gais Manitobains" pendant ses 30 premières années. On les reconnaît aujourd'hui comme les ambassadeurs de la danse canadienne-française un peu partout dans le monde, la troupe (128 membres cette année) ayant voyagé presqu'à chaque année à l'étranger, surtout en France. Avec **Folle Avoine**, ils ont présenté leur spectacle de la saison, intitulé "Fusion".

- Les **aînés franco-manitobains** (FAFM) veulent devenir une force politique. C'est ce qui ressort de l'assemblée annuelle de l'organisme qui a permi la réélection d'**Alice Labelle** à la présidence. Deux cents personnes des 14 clubs membres ont assisté à la rencontre. La Fédération des aînés portait jusqu'à récemment le nom de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba.

- Un **marcheton** de dix milles, de **Saint-Pierre** à **Saint-Malo**, a rapporté 21 300$ pour l'achat de nouvelles installations médicales pour l'**Hôpital De Salaberry**.

- Pour la première fois, le rapport annuel du **Ministère des affaires culturelles** de la province, déposé en Chambre, a été produit dans les deux langues officielles.

- La Cour du banc de la Reine du Manitoba impose une injonction pour stopper la réorganisation des écoles dans la **Division scolaire de Saint-Boniface**. L'injonction est levée quelques jours plus tard et la majorité des commissaires, MM. **Garwood, Guay** et **Girard**, en a profité pour adopter officiellement les plans présentés en avril: le Collège secondaire ira définitivement à Louis-Riel.



Manif 82: aussi du fun en masse!

- Environ 20 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle du **Conseil jeunesse provincial**, tenue à la suite de Manif 82. Les organisateurs se sont déclarés déçus de la faible participation et ont expliqué qu'ils ont tout fait pour attirer les jeunes de 15 à 25 ans.

- Le directeur de **La LIBERTÉ, Claude Gagné,** a remi sa démission, expliquant son geste par le "limogeage" du conseil d'administration qui l'avait nommé huit mois auparavant. Le contrat de M. Gagné prévoit un préavis de trois mois.

- **M. Louis Bernardin** a été nommé président de la **Fondation Radio Saint-Boniface**. Il succède à M. Roland **Couture** qui occupait le poste depuis le début de la fondation en 1974. M. Bernardin est l'administrateur de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

5 000 jeunes

- Quelque 1 800 étudiants du Manitoba français ont participé au **Concours international des jeunes** coordonné dans la province par le **Conseil de la coopération. Renée Robert** de **Saint-Malo** a gagné un voyage à Toronto et **Paulette St-Hilaire** de l'école **Lavallée**, un séjour à Disneyworld.

- L'artiste-fantaisiste **Maurice Paquin** a lancé son premier microsillon 33 tours à **Saint-Boniface**, là où il a connu ses premiers succès dans l'Ouest. Le compositeur de "Ya rien là" et "Maman, maman" poursuit sa carrière au Québec.

- Les **Pères Rédemptoristes** ont fêté le 250e anniversaire de leur fondation, à **Sainte-Anne-des-Chênes**. Le père **Alfred Desautels** a été le premier fils de la paroisse à entrer chez les rédemptoristes il y a 25 ans.

- Le **12e Festival théâtre jeunesse** a réuni quelque 250 étudiants d'une douzaine d'écoles dans les ateliers du **Cercle Molière** au CCFM. L'équipe de "La prisonnière de la solitude" de Sainte-Anne-des-Chênes s'est méritée le prix de la meilleure production de la catégorie 10 à 12.

- Plus de **500 scouts** du District de la rivière Rouge se sont rendus à **Saint-Malo** pour un camporee afin de souligner le 75e anniversaire de la fondation du mouvement. Ils ont planté 8 000 arbres dans la région et tenu le concours Louvoto.

- **Manif 82** a eu lieu: environ **5 000 étudiants** de toutes les écoles françaises du Manitoba se sont rendus au **Parc du Voyageur** à Saint-Boniface. Dans une température de plus de 30 degrés, les jeunes ont été mis en présence des artistes de la chanson française au Manitoba et ont participé à des jeux, le tout organisé par les **Éducateurs franco-manitobains**.

- **CBWFT** a tenue une soirée gala pour signaler les 15 années de contributions du **100 Nons** à la chanson française au Manitoba. Le spectacle dans la Salle Pauline-Boutal du CCFM a regroupé, entre autres, Daniel **Lavoie**, Gérald **Paquin**, Gérard **Jean**, Suzanne **Jeanson**. La réalisation de **François Savoie** sera diffusée à l'automne.

Juin: Maurice Sala tient la vedette

- La **Société franco-manitobaine**, propriétaire de **La LIBERTÉ**, nomme le nouveau conseil d'administration du journal. **Presse-Ouest** est composé de Maurice **Péloquin** (président), Jean-Marie **Taillefer** (vice-président), Lucien **Chaput** (secrétaire), Maurice **Gobeil** (trésorier) et des conseillers Ernest **Molgat**, Marc **Boily**, et Donald **Boileau**.

- À **Saint-Adolphe**, on inaugure la nouvelle salle municipale de la municipalité de **Ritchot**. Elle remplace l'ancien édifice, qui avait été construit en 1914. Coût de l'opération: 250 mille $. On en a profité aussi pour honorer **Edmond Brodeur**, qui a été le secrétaire-trésorier pendant 45 ans, de 1922 à 1967.

- Le Québécois **Olivier Tremblay**, qui est généralement considéré comme l'une des forces motrices dans la mise sur pied du **Bureau de l'éducation française**, se voit conférer un doctorat en droit honoris causa de l'Université du Manitoba.

- La commission scolaire de la **Seine** décide d'embaucher le commissaire d'écoles **Maurice Sala** au poste d'adjoint au directeur-général de cette division scolaire. La décision soulève une très forte vague de protestations, notamment du côté des enseignants et directeurs de la Seine, sans oublier la quasi-totalité des comités de parents, aussi bien français qu'anglais.

- Le **Festival du Voyageur** rend des comptes: le surplus financier s'élève à 211 mille 196 $. Mais le directeur-général, **Gérald Turenne**, en profite pour souligner aux 50 personnes présentes à l'assemblée annuelle qu'un déficit est en vue, du fait de l'achat, par le Festival, de la bâtisse qui sera connue comme le **Rendez-Vous**. Pour sa part, le président sortant, **Gérard Pantel**, affirme que dorénavant, le Festival s'autofinance avec un budget dépassant le million de $.

- C'est fait: **les certificats de naissance** et de mariage au Manitoba sont maintenant bilingues. Le ministre Len Evans déclare: "L'émission de ces pièces d'identité démontre le caractère officiellement bilingue du Manitoba".

- À **Saint-Jean-Baptiste**, 250 personnes se retrouvent pour débattre encore une fois une question vieille déjà de quatre ans: bâtir ou ne pas bâtir une nouvelle patinoire? On répond oui majoritairement. Mais **Albert St-Hilaire**, le préfet, précise que la construction ne pourra être commencée avant que le financement au complet se soit assuré.

- La troisième édition du **Marchefonds-Cyclefonds** de Francofonds rapporte environ 24 mille $. La baisse est de mille $ par rapport à l'année précédente. Mais Raymond Poirier, le directeur, se console avec le nombre de participants. En effet, 400 personnes ont marché ou pédalé, soit 150 de plus que l'année d'avant.









Juillet: le mois...


M. Maurice Péloquin


M. Albert St-Hilaire

- Vingt mille personnes sont allées au Stade de Winnipeg écouter et applaudir les paroles de **Mère Teresa de Calcutta**, prix Nobel de la paix en 1979. Elle a aussi rencontré quelque 800 prêtres et religieux au gymnase Holy Cross au cours de sa visite de deux jours.

- La **Fédération des aînés franco-manitobains à fêté le 10e anniversaire de Nouveaux horizons**, le programme fédéral chargé de fournir des ressources aux canadiens âgés. Les trois cent personnes présentes ont également souligné par des saynètes et des chants le mois des aînés.

- M. et Mme **Albert** et **Clara Desautels** de **Saint-Georges** ont fété leur 50e anniversaire de mariage devant toute leur famille réunie.

- Quelque 6 000 personnes se sont rendues à **La Broquerie** fêter la **Saint-Jean**. C'est en partie grâce aux Marchefonds et Cyclefonds qui a regroupé 400 marcheurs, courreurs et cyclistes.

- Un autre manitobain a été ordonné prêtre. Il s'agit de **Roland Lanoie** de Saint-Boniface. La célébration de l'ordination sacerdotale a eu lieu en la Cathédrale.

- Des centaines de personnes ont visité le **Centre culturel franco-manitobain** où se déroulait la traditionnelle **Fête du Canada**.

- La société éditrice de **La LIBERTÉ**, **Presse-Ouest** Ltée, a embauché un directeur par intérim, **Jean-Pierre Dubé**, un Manitobain qui a fait ses débuts en journalisme à Radio-Canada à Winnipeg. Il a déjà occupé le poste de journaliste à **La LIBERTÉ** pendant prés d'un an.

- Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, a annoncé que les programmes de pré-maîtrise et de maîtrise en éducation seront offerts au collège dès septembre.

- Le nouveau gymnase de l'**école Taché** a été inauguré. Le président du Comité de parents, **Denis Marion**, a rappelé les difficultés rencontrées dans la préparation: il a fallu convaincre les autorités municipales, la commission scolaire et le gouvernement. Le gymnase servira aussi comme centre communautaire.

- Le **Festival du Voyageur** a déménagé ses pénates de l'ancien hôtel de ville du boulevard Provencher à un nouvel édifice au 768 Taché: le **Rendez-Vous**, qui renferme des bureaux, un club pour les membres et une grande salle pouvant contenir près de mille invités.

- Le procureur général du Manitoba, **Roland Penner**, a présenté à la **SFM** un projet d'amendement à l'article 23 de l'Acte du Manitoba. Il faut, selon lui, trouver une "solution politique à une impasse juridique", car l'aboutissement du cas **Bilodeau** en **Cour suprême** risque de plonger la province dans le chaos législatif. La SFM a rejeté la proposition Penner.

- La 9e édition du **Folk Festival** de Winnipeg a regroupé une foule record: 35 000 personnes au parc Bird's Hill, une augmentation de 10 pour cent par rapport à l'an dernier.

- Une nouvellle expansion à l'**Hôpital général de Saint-Boniface** a été signalée par des cérémonies d'inauguration auxquelles ont assisté de nombreux dignitaires. La nouvelle aile de trois étages et d'une superficie de 22 500 pieds carrés, pour le diagnostic et le traitement du cancer, sera située du côté sud de l'hôpital.

- La **population francophone du Manitoba a diminué de 2 185** en cinq ans. C'est ce que révèle le Recensement: le nombre de personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle est passé de 54 745 en 1976 à 52 560 en 1981. Une baisse de 4 pour cent.

- **Alphonse et Ida Senécal** de **Saint-Eustache** ont célébré 60 ans ensemble entourés de leur famille et de leurs amis.

...des fêtes de village et de familles



M. Georges Préfontaine en action.

- Les **Tétrault** du Manitoba ont célébré à **Sainte-Anne-des-Chênes** le 105e anniversaire de l'arrivée de leurs ancêtres dans la province et ont souligné le 320e anniversaire de l'arrivée au Canada des premiers Tétreau.

- **Edouard et Rose-Aimée Beaudette** de **Saint-Jean-Baptiste** ont fêté avec leur famille 50 ans de vie commune.

- Deux candidats se sont affronté dans les élections scolaire à **La Broquerie**: Yves **Lafrenière** et Jean **Gauthier**. Cette dernière a obtenu la majorité des suffrages et remplacera au conseil scolaire de la rivière Seine, **Maurice Sala**, nommé adjoint au directeur général de la division.

- À l'**Hôtel de ville de Winnipeg**, plusieurs délégations se sont rendues appuyer les revendications de l'**Association des résidants** de Saint-Boniface Nord concernant l'avenir de la pointe résidentielle située au nord de la voie surélevée du CN, entre les rues Taché et Saint-Joseph. On a contesté vivement le Plan Winnipeg.

- **Jean-Baptiste Desmarais**, alias **Gilbert Guay**, est un voyageur ambitieux: membre de la Brigade de la rivière Rouge, a complété en un mois les quelque 840 milles de la route des Voyageurs qui séparent Winnipeg et Fort William en Ontario. En canot.

- Le **Championnat national des sauts de grenouille** a remis 2 500$ en prix à **Saint-Pierre**. **Georges Préfontaine** a remporté la première place pour la 5e fois. La 13e édition de la fête a vu une augmentation de 20 pour cent dans le nombre de compétiteurs.

- La famille **Carrière** de **Saint-Pierre** a fêté son centenaire au Manitoba. Elle présentera sous peu une Histoire de la famille en trois partie.

- **Saint-Lazare** a perdu son unique institution financière: la banque de Montréal. Dorénavant, les gens de l'endroit devront se rendre dans les centres avoisinants pour des services bancaires.

- Plus de 400 **Tougas** des **États-Unis** et du **Canada** se sont rendus à **Sainte-Anne-des-Chênes** célébrer le 80e anniversaire de l'arrivée de Laurent et Rosanna Tougas au Manitoba.

- La **Coop de Saint-Léon** a célébré "40 ans de progrès" lors de son assemblée annuelle. Les épargnes pour l'année se chiffrent à 632 132$, soit une hausse de 32 pour cent par rapport à 1980. La coop est en excellente santé.

Août: Le père Jean-Paul Aubry est décédé subitement

- C'est l'été, mais les affaires bougent du côté de **La LIBERTÉ**. La Société franco-manitobaine met sur pied un comité de trois personnes (le juge **Alfred Monnin, Reynald Labossière** et **Louis Gosselin**) chargé d'étudier "la relation structurelle qui existe entre **Presse-Ouest**, la **Société franco-manitobaine** et la communauté francophone". Et si la structure n'est pas jugé "satisfaisante", le comité "devra proposer d'autres formules qui pourraient assurer à la fois un contrôle du journal par la communauté..." Par ailleurs, les petites annonces ne sont plus gratuites.

- **Jean-Luc Forest** devient champion du monde **Frisbee** à 15 ans. Il pratique ce sport depuis deux ans, à raison de quatre heures par jour.

- Le plus important secondaire français de l'Ouest déménage de 500 mètres. En clair: le Collège secondaire de Saint-Boniface devient le **Collège Louis-Riel**. 500 étudiants de la région y seront accueillis.

- Les **6e Choralies internationales** se déroulent au Manitoba et connaissent un succès mitigé: 500 personnes participent à l'événement, alors qu'on en attendait le double. Les participants rendent un hommage appuyé à la contribution du père **Martial Caron**.

- Le père **Jean-Paul Aubry** meurt subitement. Il était un ancien rédacteur en chef de La LIBERTÉ, à une époque particulièrement difficile de l'histoire du journal, soit entre 1968 et 1971. Il a activement aidé à assurer la transtion entre **La LIBERTÉ** des Oblats et celle dirigée par des laics.

- Le procureur-général du Manitoba, **Roland Penner**, abandonne son intention de changer l'article 23 de l'**Acte du Manitoba** qui contient les garanties linguistiques des Franco-Manitobains. Il s'est résigné aussi à poursuivre la traduction des lois.



Septembre: La Centrale devient

- L'assemblée annuelle de **Réseau**, à laquelle participe une douzaine de femmes, n'entraîne aucun changement au niveau de l'exécutif. Un sous-comité est mis sur pied pour étudier la constitution et on se donne rendez-vous au mois de novembre.

- Le nord de **Saint-Boniface** dispose maintenant de deux arénas. L'**aréna du Centre récréatif** a coûté 600 mille $. Le fédéral a payé la moitié de la facture. La province et la ville ont déboursé chacun 25 pour cent de l'argent nécessaire.

- Quelque 523 étudiants se sont inscrits au **Collège Louis—Riel**. Le secondaire français de la division de Saint-Boniface.

- La **Cour du banc de la Reine** a annulé la nomination de **Maurice Sala** au poste d'adjoint au directeur général de la **Seine**. Le juge Deniset a soutenu qu'il y avait conflit d'intérêt.

- Les **Va-nu-pieds** de **Madeleine Laroche**, d'Otterburne, a été choisi par **Radio-Canada** pour être adapté en radio-roman pour la diffusion à **CKSB** en octobre. Le roman a d'abord été publié en feuilleton dans **La LIBERTÉ**.

- **Presse-Ouest** a nommé un nouveau rédacteur en chef pour **La LIBERTÉ**: **Jean-Pierre Dubé**, qui occupait le poste de directeur par interim depuis juillet. Il sera responsable de l'administration du journal et de la rédaction du contenu.

- Un deuxième cadre de **CBWFT** est entraîné dans la ruée vers l'Ouest. **Denis Colette** quittera Winnipeg pour devenir Directeur de la radio **CHFA** à **Edmonton**. Paul Dumane est directeur de la télé française en Alberta. M. Colette était l'adjoint de Léo Rémillard à CBWFT.

- **Réal Lévesque** de **Saint-Boniface** a été ordonné prêtre par Mgr Antoine Hacault. C'est la deuxième ordination sacerdotale de l'été.

- Le **Rendez-Vous** du Festival du Voyageur a ouvert ses portes rue Taché. Plusieurs milliers de personnes s'y sont rendus au cours de quatre jours de festivités.

- Le mouvement des caisses au Manitoba a changé le nom de l'organisme qui les regroupe. La **Fédération des Caisses populaires du Manitoba** remplacera la Centrale. Le président **Raymond Lafond** explique que le mot fédération évoque plus justement le sens de rassemblement.

- **La LIBERTÉ** s'est doté d'un nouveau rédacteur, **Bernard Bocquel**, lequel a oeuvré au journal pendant quatre ans déjà, d'abord à titre de coopérant français.



Les participants à l'assemblée de Réseau.

la Fédération des caisses populaires

- Les inscriptions au **CUSB** ont augmenté de 12 pour cent, annoncent la vieille maison d'éducation. C'est en éducation que l'augmentation est la plus importante.

- Pour célébrer son 10e anniversaire, le **Club La Vérendrye** de Saint-Boniface a tout transformé son grand salon suivant le thème des moissons. Le gérant **Roland Senez** a confirmé que les choses vont bien au club et que le membership pourra être augmenté de 2 500 à 3 000 à la suite de l'agrandissement du salon. - Après les années de crise au **CCFM**, il semble que les choses se replacent: le président **Lucien Loiselle** a annoncé que le centre a réalisé un surplus de **45 000$** en 1981-1982: "La culture est bien gérée".

- Près de mille personnes se sont réunies en la **Cathédrale de Saint-Boniface** pour célébrer la béatification de **Mère Marie-Rose Durocher**, la fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

- Les régions rurales de la province auront bientôt le service de la cablo-distribution. Mais de qui? On ne sait pas encore. **Renald Guay** et **Rémi Smith** de **Cabloman** ont demandé les droits à la **CRTC**. Pour 19$, on pourrait oublier le nombre de postes disponibles.

- Les **Danseurs de la rivière Rouge** ont ouvert une école de danse folklorique à Saint-Boniface. On y propose des cours pour enfants comme pour adultes.

- L'**AECUSB**, l'organisme représentant les universitaires du **Collège**, propose un cadre éducatif para-académique aussi valable pour l'avenir des étudiants que les cours, suggère le président **Maurice Smith**. L'Association se propose l'embauche d'un directeur au cours de l'année.



Me Rénald Guay et Me Rémi Smith.

Octobre: Saint-Boniface a obtenu

- Pour sa **57e** saison, le **Cercle Molière** étend résolument ses activités. La troupe décide de présenter **quatre pièces** au lieu de trois et lance une série d'abonnements de saison dans trois régions du Manitoba français. Il s'agit d'une première dans le domaine des arts au Manitoba. Et, à nouveau cette année, le gala du Cercle (au homard) est un succès.

- La **SFM** lance son prix, le **Prix Riel**, qui permettra "de reconnaître de façon publique les Franco-Manitobaines et les Franco-Manitobains qui ont fait une contribution exceptionnelle dans la communauté". Le comité de sélection pourra distribuer de un à cinq Prix Riel.

- Le **Regroupement provisoire des femmes franco-manitobaines**, qui a vu le jour il y a deux ans, confirme son intention d'abandonner l'adjectif "provisoire". Et organise dans le même souffle un concours pour trouver un nom au nouvel organisme.

- Il semble que pour le **100 Nons**, après une grave crise financière, la situation aille mieux. Au mois d'avril, le déficit s'élevait à **30 mille $**. Maintenant, la dette est presque résorbée.



Ce que Saint-Boniface veut: de nouvelles résidances.

gain de cause



L'abbé Léo Couture



M. Joseph Bruce

- Le **Centre culturel franco-manitobaine** présente, à la salle Pauline-Boutal, son premier spectacle de l'année. Il met en vedette quatre artistes: la Fransaskoise Suzanne **Campagne**, l'Acadien Ronald **Bourgeois**, le Franco-Ontarien Paul **Demers** et la Franco-Manitobaine Gisèle **Fredette**.

- L'**Office national du film** se rapproche de sa clientèle en déménageant de la rue Saint-James à la rue Main, à un jet de pierre de Saint-Boniface. Le **CCFM, France-Canada** et l'**Alliance française** décident d'utiliser les locaux pour la présentation de leurs films.

- Pour la quatrième année consécutive, les étudiants du **Collège universitaire de Saint-Boniface** se sont lancés dans la grande aventure du journalisme en se ralliant autour de leur journal, le **Réveil**. **Roland Stringer** est le rédacteur en chef.

- Pour le centenaire de la municipalité de **Montcalm**, un invité de marque participe aux festivités à **Saint-Jean-Baptiste**: le lieutenant-gouverneur, Pearl McGonigal. Plus de 400 personnes participent à la fête.

- Une des nombreuses conséquences de la bataille autour de l'école régionale d'**Île-des-Chênes** est la renaissance de ses cendres du **Comité divisionnaire** des comités de parents de la division scolaire Seine.

- Le **Collège universitaire de Saint-Boniface** a un nouveau conseil d'administration et l'abbé **Léo Couture** (nommé par l'archevêque), qui siège depuis une dizaine d'années au conseil, en devient le président.

- Ce que **Saint-Boniface** veut, Saint-Boniface peut l'obtenir. C'est définitivement la leçon qu'il faut tirer de la victoire de l'**Association des résidants** contre le conseil municipal de Winnipeg. Après une dure bataille aux multiples rebondissements, "la pointe" située au nord de la "highline" a retrouvé sa vocation résidentielle et ne sera donc pas transformé en parc.

- Après des mois de consultations, le gouvernement provincial décide de s'acquitter d'une promesse électorale et crée un **Plan de stabilisation du boeuf**. Un plan susceptible d'intéresser entre huit et dix mille fermiers manitobains.

- Trois organismes regroupant des jeunes franco-manitobains signent un protocole d'entente pour mettre ensemble sur pied deux relais à l'occasion du prochain Festival du Voyageur. Il s'agit du **100 Nons**, du **CJP** et de l'**Association des universitaires**. L'un des relais fonctionnera sans boisson alcoolisée.

- L'**Union nationale métisse de Saint-Joseph** a célébré le **95e** anniversaire de sa fondation. Le comité exécutif de l'association est formé de **Joseph Bruce** (président), Arthur Dupuis, Agnès Roy, Lucien et Thérèse Fiola.

- C'est aussi en octobre que se tient la semaine des coopératives. Et l'on apprend que si **Red River Coop** est en sérieuse difficulté financière, la coop de **Saint-Léon** est l'une des plus solides, de l'avis méme de son gérant, **Raynald Labossière**.

Novembre: Les femmes ont fait

- **André Martin** est réélu sans concurrence pour un deuxième mandat de trois ans à la présidence du **Cercle Molière**. Pour les deux dernières années, le Cercle a trés bien fait financièrement, mais pour l'année en cours, un léger déficit (sur un budget de 410 milles $) n'est pas exclu.

- À **Saint-Norbert** se tiennent d'autres activités prévues dans le cadre du **125e anniversaire** de la paroisse.

- Du nouveau pour la huitième édition des **Jeux Floraux**: les étudiants en **immersion** pourront participer à ce grand concours de production artistique. L'an passé, c'est les adultes qui avaient été admis aux Jeux Floraux.

- Les négociations entre la **SFM** et le **procureur général du Manitoba** au sujet de l'amendement de l'article 23 (qui protège les droits des francophones) perdent de leur secret. Les médias obtiennent en effet une copie des propositions de **Roland Penner**. Et comme on pouvait s'y attendre, il offre le minimum de services en français possible.

- La coopérative alimentaire **Boni-Coop** est maintenant sans dette. Les 125 mille $ empruntés voilà cinq ans lors du lancement de la coop ont été totalement remboursés.

- Pour **La LIBERTÉ**, novembre est traditionnellement le départ de la campagne annuelle du **Coup de pouce**. La tradition est maintenue. Avec des nouveautés, toutefois. Un objectif de **50 mille $** est fixé, des **reçus pour les impôts** seront remis à ceux qui souscrivent au moins 20 $. Les souscripteurs pourront aussi gagner un **voyage pour deux** au pays. Enfin, les journalistes annoncent qu'ils se rendront dans **12 communautés** pour rencontrer le réseau d'information local des correspondantes et correspondants.

- Une petite révolution de palais secoue l'**Hôtel de ville de Winnipeg**, où les indépendants se sont alliés au NPD pour ravir des présidences de comités à l'**ICEC**. Pour le conseiller de Taché, Guy Savoie (le seul ICEC franco) l'affaire aura très peu de conséquences, sinon que l'ICEC pourrait se regrouper et changer de nom.

- Les **Éditions du blé** lancent simultanément cinq nouveaux titres: Le vent n'a pas d'écho, de **Monique Jeannotte**; Derrière les barbelés des nazis, de **Florent Labonté**; Mère Marie-du-Rosaire, de **Hélène Chaput**; Au nord du 53e, de **Berthe Trémaudan** et Danger... anglicismes, de **Pierre Monod**.

- **Claudette Savard**, présidente des **Commissaires d'écoles** franco-manitobains est maintenant aussi présidente de la commission scolaire de **Norwood**. C'est la première fois qu'une femme francophone occupe la présidence de Norwood.



Mme Gertrude Bergeron-Mousseau



Mme Claudette Savard

- Le **Centre de ressources éducatives** françaises du Manitoba change de mains: le **Bureau de l'éducation française** absorbe ce centre de service aux enseignants, créé par 11 divisions scolaires voilà quatre ans.

- Les **scouts** embauchent un nouveau coordonnateur. **Gilles Ouellette** remplace **Emile Sabourin**. Par ailleurs, l'ex-commissaire **Louis Kirouac** reçoit des mains d'Ed Schreyer la **Croix de Jérusalem**.

- Le financement de l'éducation n'est pas du goût de la ministre **Maureen Hemphill**. Elle charge **Glenn Nicholls**, surintendant de Seven Oaks, d'enquêter sur la question. Les organismes francophones présentent un mémoire qui rappelle des principes et promettent de revenir bientôt à la charge avec des propositions techniques précises.

parler d'elles

- C'est officiel, mais bien des parents de la **Seine** ont encore du mal à y croire: par un vote de cinq contre trois, les commissaires de cette division décident finalement, après cinq années de luttes, de construire une **école régionale 7 à 12 à Ile-des-Chênes**.

- **25 groupes** ou organismes francophones subventionnés par le Secrétariat d'État expliquent aux fonctionnaires qu'ils ne veulent plus vivre dans le doute pour ce qui concerne l'avenir de leurs subventions. Il s'agissait de la dernière étape d'un processus de consultation, avant de procéder au renouvellement d'un plan d'aide de cinq ans.

- La Ligue des femmes catholiques change de nom. Elle s'appelera dorénavant la **Ligue féminine catholique**. La LFC compte environ 500 membres et réunit 13 sections paroissiales.

- **Réseau** élit son conseil d'administration. Une vingtaine de femmes participe à une assemblée spéciale. Gertrude **Bergeron-Mousseau est réélue sans concurrence. Comme d'ailleurs les autres membres du conseil: Janick Belleau**, Louise **Cloutier**, Yvette **Thibert** et Maryse **Lairot**.

- À l'occasion du **60e anniversaire de l'incendie du vieux Collège**, une trentaine de personnes assistent à CKSB au dévoilement d'une plaque commémorative.



Le conseil diocésain de la Ligue féminine catholique

- Le **Conseil jeunesse provincial** présente un projet **"Optiques"** dont le but sera de faire valoir les intérêts des jeunes dans les médias. Deux personnes sont embauchés (1er décembre/30 avril): **Pierre Champagne** et **Guy Ferraton**.

- La fête de la **Sainte-Catherine** est célébrée en grandes pompes au CCFM. Une trentaine de **violoneux** assurent le cadre musical de l'événement.





Voeux de l'U.N.F.

À la veille du Nouvel An, l'Union nationale française vient présenter à tous ses membres et amis(es), ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 1983.

À cette occasion, elle vous rappelle que tout au long de l'année elle vous propose tout un ensemble d'activités récréatives:
- soirées gastronomiques;
- projections de films;
- club philatélique;
- concours de belotte.

Elle espère vous retrouver prochainement dans sa salle située au 541, rue Giroux à Saint-Boniface.

Le Comité de l'U.N.F.

La Page de Bicolo ...



L'HISTOIRE DE NOËL

Il y a bien longtemps, pendant la nuit du 24 décembre, il se passa une chose merveilleuse: la naissance de Jésus. Ce fut le premier Noël!

Les parents de Jésus, Marie et Joseph étaient très heureux. Leur bébé était bien spécial. C'était en même temps, un enfant comme tous les humains et aussi le fils de Dieu. Comme ils l'aimaient!

Il y avait dans cette région de Bethléem, des bergers qui gardaient leurs moutons. Ils entendirent des voix dans le ciel. C'était les anges qui annonçaient la belle nouvelle de la naissance de Jésus, celui qui venait les sauver. Les bergers vinrent en toute hâte le visiter et l'adorer.

Et depuis cette nuit-là nous fêtons Jésus le 25 décembre et nous installons une crêche pour nous rappeller cette grande fête.

Pour faire ta crèche

Colorie tes personnages, découpe-les et colle-les sur du carton mince. Colle un petit morceau de carton dans le dos et ils se tiendront droit. Place-les dans une boîte. Tu peux décorer ta boîte. Voilà tu as une belle crêche pour mettre dans ta chambre.

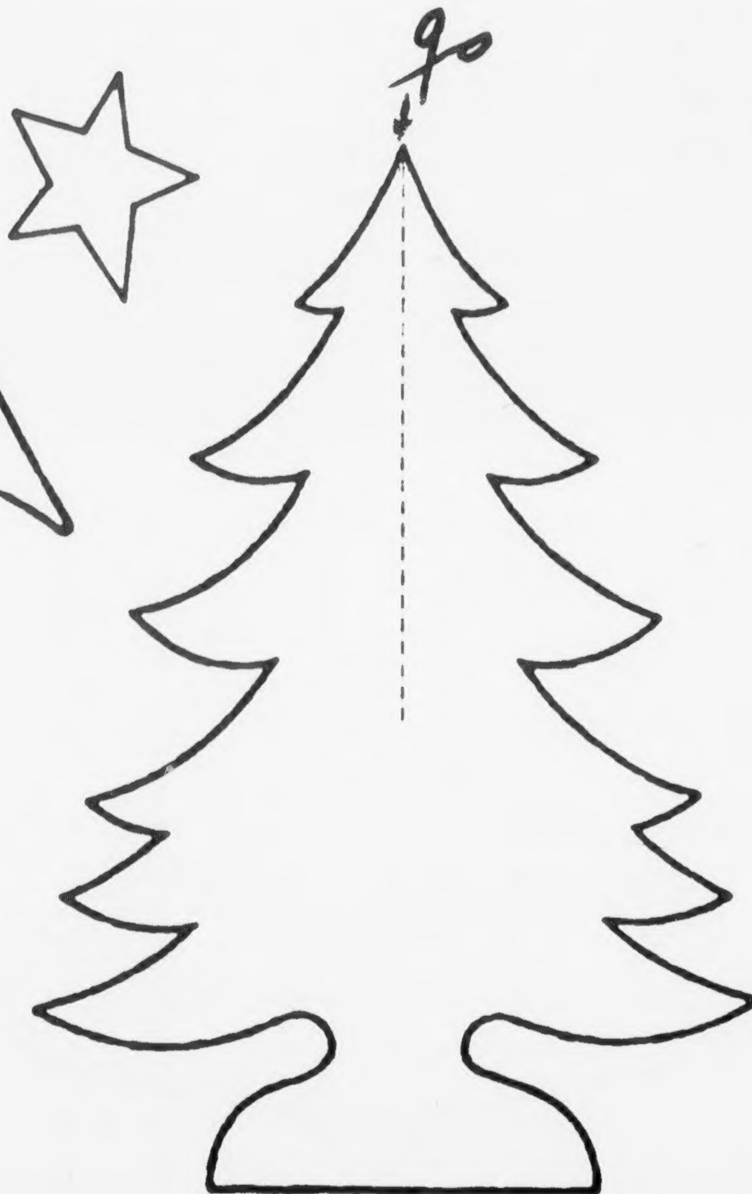


UN SAPIN QUI SE TIENT DEBOUT

Découpe deux sapins comme ceux-ci, dans du papier-construction de couleur verte. Tailles-les tel qu'indiqué par le pointillé. Enfile-les un pardessus les autres. (Voir le petit dessin.)

Ton sapin se tiendra bien droit. Tu peux le décorer en collant des petites étoiles de toutes sortes de couleur.



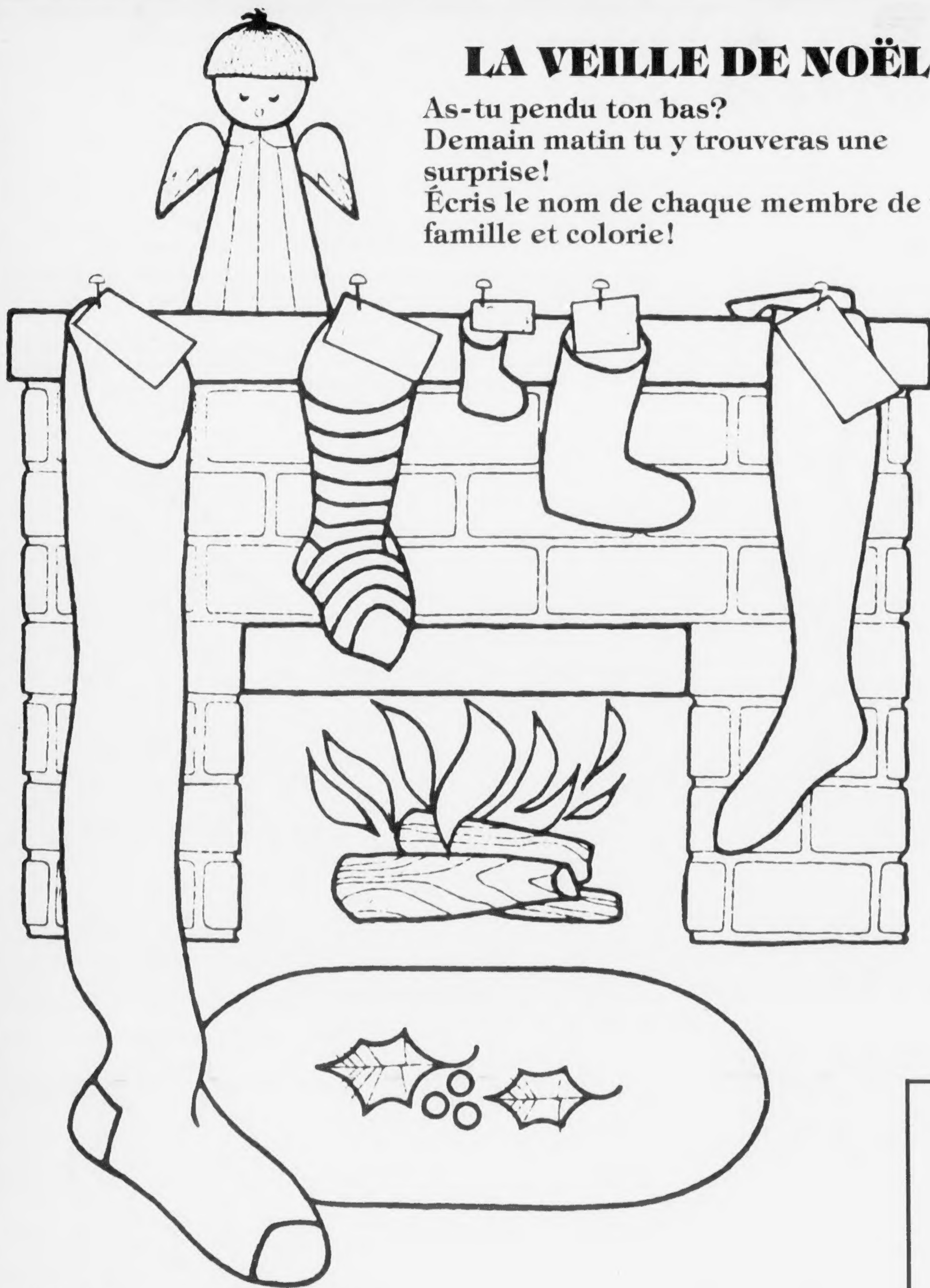


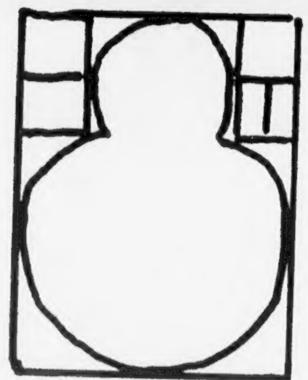




LA VEILLE DE NOËL

**As-tu pendu ton bas?
Demain matin tu y trouveras une surprise!
Écris le nom de chaque membre de ta famille et colorie!**





Un gateau bonhomme de neige!

Fais ta recette de gateau préférée. Fais cuire dans un moule (32 cm x 22 cm, 9 x 13).

Tu coupes ton gateau tel qu'illustré.

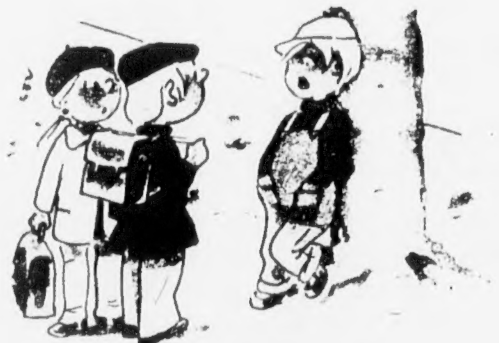
Tu étends le glaçage et tu recouvres immédiatement de noix de coco.

Décore à ton goût avec des bonbons.

Pour la cravate tu peux te servir de réglisse rouge ou noire.



Pour rire ....



— A l'approche des fêtes je ne vais plus en classe de peur d'avoir de mauvaises notes qui influenceraient défavorablement le Père Noël !...

Un bel oiseau pour mettre près de l'arbre ou pour décorer ta chambre.

Colorie l'oiseau avec des couleurs voyantes. Découpe sur les lignes foncées et plie sur les pointillés. Colle où c'est indiqué.

